



**Deux agents à votre  
France services !**

## ► Animaux errants ou en divagation

Durant l'été, la municipalité a constaté une recrudescence de signalements concernant des animaux en divagation, et notamment des chiens, ceux-ci pouvant parfois susciter de la crainte en cas de rencontre fortuite. Voici un petit rappel des règles applicables...

### Actions de prévention : surveillance et identification

Le propriétaire d'un animal ou celui qui en a la garde est responsable de celui-ci et répond du dommage qu'il viendrait à causer (article 1243 du code civil). Il convient donc en premier lieu de **garder son animal de compagnie sous sa surveillance**.

Pour éviter toute perte de son animal de compagnie, chaque propriétaire est invité à procéder chez son vétérinaire à l'identification de son animal, en procédant au puçage de ce dernier par le biais du **Fichier d'identification des carnivores domestiques**. Cette action d'identification permettra de retrouver facilement le propriétaire de l'animal égaré.

### Animaux errants ou en divagation

*"Est considéré comme en état de divagation tout **chien** qui (...) n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action*

*de chasse". De la même manière, "est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui" (article L211-23 du code rural).*

**Si vous constatez un animal en divagation, chat, chien, ou tout autre animal domestique ou sauvage, vous pouvez contacter la mairie pour la prise en charge de celui-ci. En effet, le maire est responsable des animaux en divagation au titre de ses pouvoirs de police (article L211-22 du code rural) et la commune a passé une convention avec le groupe SACPA pour prendre en charge les animaux errants trouvés sur son territoire.**

### Attention

Un animal errant non réclamé **dans le délai de 8 jours ouvrés** est considéré comme abandonné par son propriétaire (article L211-25 du code rural). Lorsque le propriétaire se manifeste, il doit régler les **frais de fourrière ainsi que les frais d'identification de son animal** si celui-ci n'était pas pucé. Le propriétaire de l'animal peut en outre être redevable d'une **amende pénale de 4<sup>e</sup> classe (750 €)** pour ne pas avoir procédé à l'identification de son chien ou chat (article R215-15 du code rural).

## ► Comment contacter la mairie ?

Le lien entre les citoyens et la municipalité est l'un des enjeux forts de ce nouveau mandat. Les élus ont à cœur de travailler en mode participatif avec la population et d'être à son écoute. Si les comités consultatifs vont constituer un lieu d'échange privilégié, chaque habitant de Bouvron peut au quotidien contacter la mairie par différents moyens.

 **Par téléphone : 02 40 56 32 18**

 **En se rendant directement sur place aux horaires d'ouverture :**

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- jeudi : de 9h à 12h30

 **Par mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)**

À noter que l'adresse mail de chaque élu est disponible sur le site Internet de la mairie dans la rubrique : La mairie > conseil municipal > Le maire et vos élus

**Pour les urgences uniquement, les week-ends et jours fériés :** [astreinte@bouvron.eu](mailto:astreinte@bouvron.eu)

**Pour rejoindre un comité consultatif,** envoyez-nous votre candidature à : [comites-consultatifs@bouvron.eu](mailto:comites-consultatifs@bouvron.eu)

 **Via Messenger sur la page Facebook de la Mairie**  
Retrouvez toutes les informations sur la commune et ses actualités sur :

- le site Internet : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

- la page Facebook :

[www.facebook.com/communedebouvron](http://www.facebook.com/communedebouvron)

**Permanences d'élus les samedis sur RDV.**

# Le mot du Maire

## ► Chères Bouvronnaïses, Chers Bouvronnais,

La rentrée scolaire est déjà derrière nous, c'est enfin la première rentrée « normale » depuis 2019 : plus de masques, des contraintes sanitaires réduites, et le plaisir de revoir l'ensemble des parents dans les cours d'école. Un grand week-end festif a pu s'organiser les 3 et 4 septembre : forum des associations, accueil des nouveaux arrivants, Concertévous et Cat'harsis ont envahi le parc de la Minoterie pour le plaisir des habitants. Et le 10 septembre a fait résonner les musiques de Queen dans le bourg avec le spectacle Queen-a-man lançant la **nouvelle saison culturelle** : municipalité et associations vous ont concocté un programme très alléchant jusqu'en juin prochain !

Activités sportives et culturelles sont par ailleurs aidées financièrement : par l'État pour le sport avec le Pass'sport renouvelé, et pour la culture nous avons acté la gratuité des spectacles municipaux aux mineurs et **reconduit le dispositif d'aide « Faites passer la culture à Bouvron ! »** pour l'inscription aux activités culturelles et artistiques.

Le mois de septembre a vu également **l'ouverture de la maison France Services**, où deux agents vous accueilleront à la fois pour les opérations postales usuelles (mais sur une **amplitude horaire doublée**), mais aussi dans vos démarches administratives du quotidien. Cet espace sera épaulé par le centre socio-culturel Tempo proposant un camion itinérant



pour vous aider dans l'usage des outils numériques. Le réseau internet se modernise avec **l'arrivée de la fibre optique** sur une partie de la commune : beaucoup de travaux seront conduits durant l'automne, permettant des premiers raccordements en 2023.

Concernant les grands projets communaux, des avancées seront progressivement présentées aux habitants : le futur centre technique municipal – dont **une partie pourra être utilisée par les associations le soir et le week-end** – va se dessiner, après le recrutement de l'équipe d'architectes ; de premiers travaux seront conduits sur les **aménagement cyclables** (chaudières avec réduction de vitesse sur les voiries concernées grâce à des chicanes, installation de stationnements dont certains seront couverts) ; des plans précis de nos espaces publics du centre-bourg – qui se voudront végétalisés et adaptés aux changements climatiques – seront co-construits avec les habitants, commerçants et les paysagistes-concepteurs.

Enfin, la crise énergétique conduira les élus à prendre des **décisions concernant le chauffage des bâtiments publics** (meilleure programmation et réduction des températures) et la **réduction de l'éclairage public** sur les prochains mois. L'objectif est de pouvoir réduire nos consommations dans un contexte d'envolée des prix de l'énergie.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de passer une belle fin d'année 2022.

*Emmanuel Van Brackel*  
Maire de Bouvron

## S O M M A I R E

ACTUALITÉS	2-9
URBANISME	10-11
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	11
ÉTAT CIVIL	12
VIE RURALE	13
PAYS DE BLAIN	14
SOCIAL	15
VIE ÉCONOMIQUE	16-18
CULTURE	19-22
ÉDUCATION	23-27
VIE ASSOCIATIVE	28-34
ÉCOLOGIE	35-40

### Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron  
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON  
Mail : [accueil@bouvron.eu](mailto:accueil@bouvron.eu)  
Tél. 0240563218  
[www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

Tirage : 1800 exemplaires

Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé  
par Imprimgraph Groupe / Sillon - Savenay



## ► France services, un service public de proximité

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, vous pouvez retrouver France services dans les anciens locaux de La Poste, en face de la mairie. Ce nouvel espace va permettre de renseigner et d'aider au quotidien les habitants de Bouvron et des communes avoisinantes dans bon nombre de démarches administratives !

### France services c'est quoi ?

Pensé comme un guichet unique, l'espace France services permet à chaque habitant du territoire d'accéder, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics selon leur domaine de compétences : santé, famille, travail, retraite, droit, logement, impôts...

Afin de permettre un retour du service public au sein des territoires ruraux, la commune de Bouvron a en effet décidé de se doter de France services : **un espace ouvert à tous, moderne et convivial, qui permettra aux Bouvronnais et aux habitants des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes des services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Les démarches administratives (numérique et papier) du quotidien peuvent être réalisées sur place. **L'accompagnement au numérique** des personnes éloignées de l'outil informatique sera également soutenu par le conseiller numérique de Tempo.

En complément des démarches administratives, il est également possible d'accéder à un téléphone fixe et un poste informatique équipé d'une imprimante, d'un copieur et d'une webcam.

### Deux agents pour vous accueillir

Deux agents France services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien du lundi au samedi : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès aux services en ligne... Un partenariat avec la Poste permettra à la population de bénéficier d'une agence postale communale 6 jours sur 7.

L'ouverture de France services a ainsi nécessité un réaménagement de l'organisation de l'accueil de la mairie. En premier lieu, la mairie est désormais fermée le samedi matin.



En second lieu, cette ouverture a conduit à la création de deux nouveaux contrats au niveau des agents municipaux validée en conseil municipal le 29 juin dernier :

- La création d'un poste d'agent d'accueil à temps complet de 35 heures
- La création d'un poste non permanent d'accueil et d'accompagnement de France services pour une durée de 2 ans, financé intégralement par une subvention de l'État.

### CONTACT FRANCE SERVICES

Les agents de France services Bouvron vous accompagnent du lundi au samedi aux horaires suivants :

	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermé	14h – 17h
Mardi	9h – 12h30	14h – 17h
Mercredi	Fermé	14h30 – 18h30
Jeudi	8h30 – 12h30	Fermé
Vendredi	9h – 12h30	14h – 17h
Samedi	9h – 12h00	Fermé

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 09 72 55 67 54 ou par courriel : franceservices@bouvron.eu



Elodie DOUCET, une nouvelle agent pour vous accueillir à France services

## **Bienvenue à Élodie DOUCET qui assurera l'accueil à France services, aux côtés de Christine BOUCHET !**

Résidente sur la commune, Elodie a travaillé pendant 11 ans dans un organisme de financement de création d'entreprise. Elle a été amenée à accompagner et développer beaucoup de projets d'entreprises et est donc une habituée du formalisme administratif. Cependant, même si ce métier était très intéressant, à la naissance de ses enfants, elle a eu besoin de se recentrer sur d'autres valeurs comme le service, l'aide aux autres plutôt que le simple traitement administratif.

L'offre d'emploi de France services est donc tombée à pic. À 37 ans, Elodie est donc employée comme contractuelle pendant 2 ans par la commune. Elle travaille en binôme avec Christine BOUCHET à l'accueil de France services et de l'agence postale communale. Toutes les deux ont suivi une formation spécifique pour ces nouvelles missions.

**“ Je sens que ce type de poste me correspond et j'ai hâte d'accompagner les habitants dans l'ensemble de leurs démarches administratives. ”**

## **► Vie de village**

### **Une nouvelle rencontre des élus avec les habitants**

Une nouvelle rencontre s'est déroulée le vendredi 9 septembre avec les habitants de la Furetais, de la route de Quilly et de Campbon (environ 30 personnes). Des échanges sur l'actualité communale et sur les

procurations du quartier ont pu être partagés dans une ambiance fort sympathique.

Les élus tiennent à remercier l'accueil des habitants et saluent la qualité des échanges.



## ► Déploiement de la fibre optique

La ville de Bouvron bientôt connectée au très haut débit

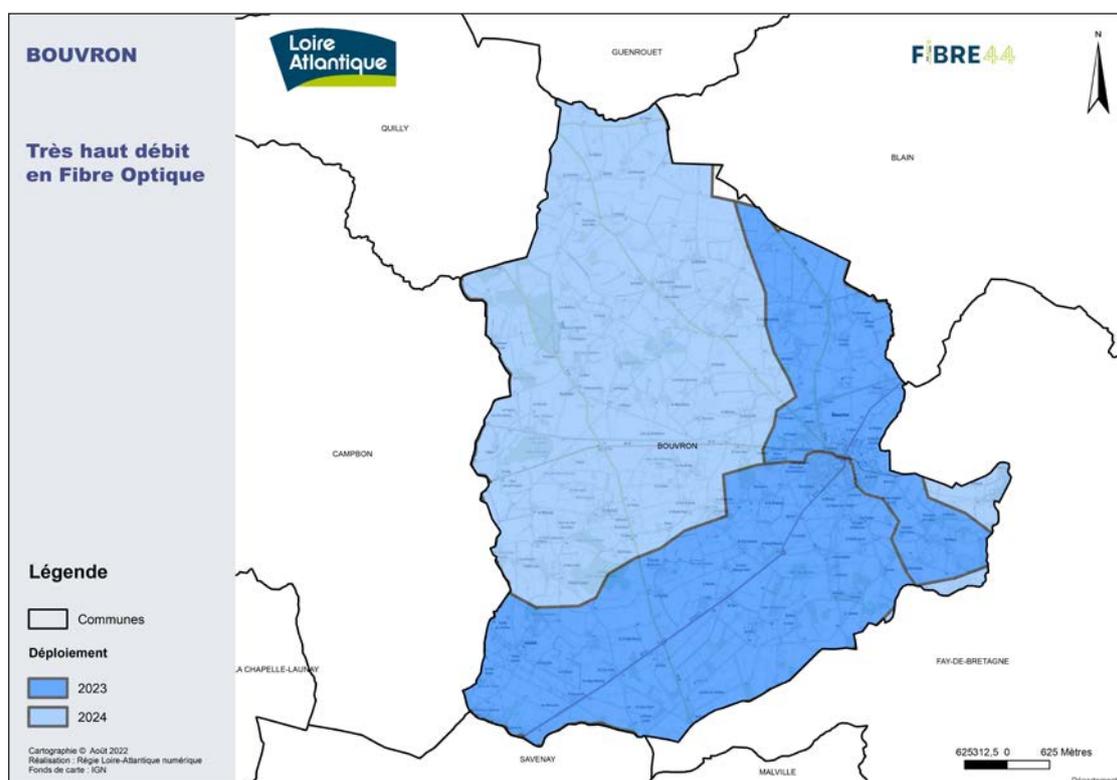


Pour garantir l'égalité d'accès à internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

La commune de Bouvron va bénéficier prochainement de ces travaux d'aménagement numérique. En 2023, 1 083 locaux seront raccordés à la fibre optique. Les derniers locaux de la commune le seront en 2024.

Une fois éligibles, les bouvronnais.es qui souhaitent bénéficier de cette technologie, peuvent s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

### Le calendrier du très haut débit sur Bouvron



**Premier trimestre 2022 :** début des travaux sur la commune.

**2023 :** 1 083 locaux éligibles. Les premiers locaux seront raccordés à partir de février.

**2024 :** 433 nouveaux locaux raccordés. 100 % de la commune sera alors éligible au très haut débit.

Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur [numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr) pour connaître l'état d'avancement local par local.



© Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique



À noter : ces travaux d'aménagement de la fibre optique nécessitent des interventions sur la voirie qui peuvent entraîner quelques fermetures temporaires de routes.

## Objectif 100 % fibre en Loire-Atlantique

Depuis 2017, 114 000 locaux répartis sur 60 communes sont en cours de raccordement. Ce programme, qui représente un investissement de 108 millions d'euros, est porté par le Département et cofinancé par :



Afin d'atteindre le 100 % fibre en Loire-Atlantique d'ici 2025, le Département a confié en 2020 le raccordement des 179 000 locaux restants à **Fibre 44**. Cette délégation de service public, conduite par Axione, a pour mission de déployer et d'exploiter le réseau, qui reste la propriété du Département.



Avec le soutien de :



## La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultané sur les box internet et nécessitent un débit important.

Différente de l'ADSL qui utilise les lignes téléphoniques en cuivre, la fibre optique est un fil en verre qui propage la lumière. Elle permet de transmettre

les données à très haut débit. Le réseau de fibre optique est aujourd'hui celui qui offre les meilleures performances.

À titre d'exemple :

Temps de chargement d'un fichier de 5 go :

- **1h23** avec une connexion **ADSL 8 Mbit/s**

- **80 s** avec une connexion fibre optique **500 Mbit/s**

## POUR TOUT SAVOIR

SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN LOIRE-ATLANTIQUE :

Rendez-vous sur [numerique.loire-atlantique.fr](https://numerique.loire-atlantique.fr)

ou contactez le **0 800 80 16 44**

## ► En bref



### Déploiement de la fibre dans les bâtiments communaux

En raison du déploiement de la fibre dans le bourg de la commune, les élus municipaux ont approuvé à **l'unanimité** la signature de conventions de façade et d'implantation de boîtiers avec l'entreprise FIBRE 44

lors du conseil municipal du 29 juin 2022. Ces conventions permettront à l'ensemble des bâtiments communaux, dont l'école publique, d'être raccordés à la fibre à l'horizon 2023.

en conseil  
VOTÉ



## Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année, le conseil municipal du 29 juin 2022 a été l'occasion de tirer au sort parmi les habitants de plus de 23 ans, la liste des 6 jurés pour la Cour d'assises de LOIRE-ATLANTIQUE.



## Cession d'une parcelle de 28 m<sup>2</sup>

Lors du conseil municipal du 29 juin 2022 et suite à l'avis favorable de la commission d'urbanisme, les élus municipaux ont approuvé **à l'unanimité** la cession d'une parcelle de 28 m<sup>2</sup> à des habitants de la commune afin de régulariser les limites de leur propriété. Cette parcelle a été cédée pour un montant de 45 € du mètre carré moyennant la prise en charge par les acquéreurs des frais de géomètre et de notaire.



## Création d'un groupement de commandes pour la fourniture d'énergie avec le SYDELA

Depuis 2015, la commune est engagée dans un groupement de commandes pour la fourniture d'énergie, gaz et électricité. Les contrats de fourniture arrivant à échéance courant 2023, les élus municipaux ont approuvé (par 21 voix POUR, 1 voix CONTRE et 0 ABSTENTION) la reconduction de ce groupement de commandes lors du conseil municipal du 29 juin 2022. Ce groupement de commandes, déployé à l'échelle du département, permet, par une négociation à plus grande échelle, de **limiter les coûts en fourniture d'énergie de la collectivité**.



## Validation de la redevance d'occupation du domaine public due par GRDF

Lors du conseil municipal du 29 juin 2022, les élus ont approuvé **à l'unanimité** le montant de la redevance d'occupation du domaine public payée par GRDF au titre de l'année 2022 à hauteur de 568 €.



## Désignation du représentant pour l'association foncière d'aménagement foncier, agricole et forestier (AFAFAF)

Le conseil municipal du 29 juin 2022 a approuvé **à l'unanimité** la désignation de Madame Thérèse MAILLARD comme représentante des propriétaires de la commune de BOUVRON au sein de l'AFAFAF. Pour rappel, cette association avait été créée dans le cadre de la déviation de la route nationale afin de proposer une compensation aux propriétaires de terrains directement impactés par la création de la déviation.



## Subvention pour l'installation de dispositif d'obstruction de cheminées

Afin de **lutter contre les nuisances et dégâts occasionnés par les populations de choucas des tours** sur la commune, le conseil municipal du 29 juin 2022 a validé **à l'unanimité** le versement d'une subvention de 50 € par foyer fiscal pour la réalisation de travaux visant à empêcher l'installation de nid de choucas dans les cheminées utilisées ou non. Pour obtenir cette subvention, il sera nécessaire d'installer un dispositif conforme par rapport à l'espèce protégée (non dangereux) et de présenter un justificatif (facture acquittée) d'installation d'un dispositif d'obstruction de cheminée ou de chapeau de type anti-oiseau. **Cette opération est mise en place à titre expérimental et s'adresse en priorité aux logements situés dans le périmètre proche de l'église**, le plus impacté par les populations de choucas des tours. Le nombre de subventions sera limité à 20 foyers pour l'année 2022. **Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, n'hésitez à contacter la mairie!**



## ► Libre expression de la minorité

En application de la loi "Démocratie de proximité" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

## Fonction publique

### Création du poste de responsable des services techniques

Depuis le 17 août 2020, le poste du directeur des services techniques est pourvu par un agent contractuel. Ce contrat ne pouvant plus être renouvelé, il convenait de créer un **emploi titulaire sur le poste de responsable des services techniques**. Le conseil municipal du 29 juin 2022 a donc approuvé, **à l'unanimité**, la création du poste d'ingénieur titulaire à temps complet à compter du 17 août 2022. Dans l'hypothèse où aucun fonctionnaire ne candidaterait avec les critères requis pour occuper le poste, le conseil municipal a approuvé le recrutement dans le cadre contractuel pour une durée de 3 ans.

### Création de postes suite aux avancements de grade

Au titre de l'année 2022, deux avancements de grade ont été proposés au conseil municipal du 29 juin 2022. Ces avancements ont été approuvés **à l'unanimité** par les élus municipaux et emportent la création des

deux postes suivants :

- un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (30,5 heures hebdomadaires annualisées) ;
- un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (18,75 heures hebdomadaires annualisées).

### Indemnisation des frais de repas lors des déplacements des agents de la commune

Jusqu'à présent, les frais de repas des agents lors de leurs déplacements professionnels étaient indemnisés sur la base d'un montant forfaitaire de 17,5 € par repas. Il a été proposé au conseil municipal du 29 juin 2022 de modifier cette indemnisation pour que celle-ci soit faite au réel des frais exposés par les agents (sur production de factures) dans la limite de 17,50 € par repas. Cette modification a été validée par les élus municipaux par 16 voix POUR, 1 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS.

## Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention territoriale globale (CTG) est une **démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires de la CAF dans leur ensemble**. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

La CTG adoptée à l'échelle du Pays de Blain Communauté a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la communauté de communes
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements

- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

Cette convention est une démarche partenariale avec la CAF, support des différentes subventions que celle-ci peut verser aux différentes collectivités. Elle a été travaillée en amont avec la CAF dans le cadre de la Commission communautaire Animation et solidarité territoriale ainsi qu'avec l'ensemble des professionnels de l'action sociale sur le territoire.

Le conseil municipal du 29 juin 2022 a ainsi approuvé, **à l'unanimité**, la convention territoriale globale pour la période 2022-2026 dont les signataires sont l'EPCI, les communes membres et la CAF de Loire-Atlantique.

## ► Gagnons du temps ! RAVALEMENT DE FAÇADE CERFA 13703\*08

### ► Zoom sur les pièces obligatoires : DP 1- DP 5

- DP1 : Un plan de situation

**3 - Le terrain**

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)  
 Numéro : 30 Voie : Rue DESCARTES Localité : Ivry-sur-Seine

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Code postal : 9 4 2 0 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Références cadastrales<sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)  
 Préfète : \_\_\_\_\_ Section : A 0 Numéro : 1 0 8

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 247 m<sup>2</sup>

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case   
 Si ce terrain, qui est collectif, peut bénéficier sous certaines conditions de droits à construire ou de bénéficiaire d'imposition plus favorables

**4 - Le projet**

**1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)**

Nouvelle construction  
 Type d'annexe créée :  Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin  
 Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Extension sur une construction existante  
 Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires  
 Autre (précisez) : **Ravalement de façades (mur de clôture, façade de garage sur rue et façades sur cour)**

Clôture  
 Courte description de votre projet (facultative) : **Le projet de travaux consiste le ravalement du mur de clôture sur rue en beige avec ses grilles métalliques et son portillon en bleu brillant, des façades sur cour et des deux murs pignons dont un mitoyen au micro mortier à la chaux hydraulique naturelle. Finition Teinte en Beige (façades) et Gris Agathe (soubassement).**

Votre projet concerne :  votre résidence principale  votre résidence secondaire

Localisation précise de la parcelle



Indiquer toutes les façades concernées

Indiquer les cônes de prises de vue :  
endroits à partir desquels vous prenez les photos

Le plan de situation sert à situer précisément votre terrain dans la commune et dans votre quartier.

**Informations à faire apparaître :** l'échelle, l'orientation (nord), des points de repère.

*Astuces : la mairie peut vous fournir un plan cadastral. Vous pouvez utiliser un site géolocalisation cadastre.gouv.fr, utiliser une carte routière ou un plan de la ville.*

### • DP5 : représentation du projet

Ce document permet d'apprécier l'aspect extérieur de la construction de la modification finie.

*Astuces : pour réaliser ce document. La solution la plus simple ? Un photo montage réalisé à partir de photographies de la construction existante ou d'un croquis du projet.*



DP 07 Vue du mur de clôture et de la façade du garage – ETAT EXISTANT



DP 06 Vue du mur de clôture et de la façade du garage – ETAT PROJETE

La demande peut être déposée :

- par voie classique « papier » ; le dossier complet papier (CERFA + pièces graphiques) doit être déposé en deux exemplaires en mairie.
- ou par voie dématérialisée sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : <https://gnau9.operis.fr/erdegsvres/gnau/?Ref=BLAIN> (dossier DPMI)

**Le délai d'instruction est d'un mois.**

## ► Point d'étape sur l'élaboration du futur PLUiH

Dans un précédent magazine, un article intitulé « Les échappées belles » du comité consultatif Cadre de vie, expliquait la démarche consistant à faire le recensement de certains bâtis dans les villages en zone agricole ou naturelle qui pourraient dans le futur faire l'objet d'un changement de destination à la demande des propriétaires.

Pour rappel, les bâtis éligibles doivent répondre à plusieurs critères notamment avoir une surface supérieure à 20 m<sup>2</sup>, une voie permettant l'accès des moyens de secours, être facilement viabilisé, etc. Dès lors, à condition de s'inscrire dans les règles du futur PLUiH, un changement de destination sera possible avec ou sans rénovation à l'exclusion d'une construction nouvelle. À ce jour, ces investigations de terrain sont terminées.

**Ce travail collectif a permis de sillonner 112 villages de notre commune et de retenir a priori 125 bâtis éligibles pour le futur PLUiH.** Pour rappel, les observations ont été réalisées comme prévu depuis l'espace public sans pénétrer le domaine privé.

Il reste désormais à consolider ce travail par une relecture de ces relevés, peut-être dans certains cas un retour sur place sera nécessaire si des doutes apparaissent, puis un partage des résultats auprès des habitants sera organisé. En concomitance avec cette opération, **une mise à jour de l'inventaire du patrimoine communal sera réalisée.**

**Encore un grand merci aux membres du comité consultatif Cadre de vie qui ont participé à ce travail.**

# Calendrier des manifestations 2022

## OCTOBRE

du 3 au 7	Municipalité - <b>Semaine Bleue</b> - Bouvron
Mardi 4	Municipalité - <b>Confitures de Chanson</b> - HORIZINC
Samedi 8	Municipalité - <b>Festival Celtomania: Istan Quartet</b> HORIZINC
Samedi 8	Amicale des Sapeurs Pompiers - <b>Repas</b> - HORIZINC
Samedi 15	PPF - <b>Boum enfants</b> - HORIZINC
Samedi 15	OGEC - École St Sauveur - <b>Marché d'automne</b> Maison des Associations
Jeudi 20	Municipalité - <b>La Grande Lessive</b> - Place de l'Abbé Corbillé
Samedi 22	Municipalité - <b>Repas des aînés</b> - HORIZINC
Samedi 29	ACCA - <b>Concours St Hubert</b> - Blé Noir/orge
Dimanche 30	Génération's Castor - <b>Balade Moto - repas</b> - HORIZINC

## NOVEMBRE

5 et 6	Les Z'arts - <b>Exposition</b> - HORIZINC
Mardi 8	Club retraite et loisirs- <b>Concours Belote</b> - HORIZINC

Vendredi 11	Municipalité - <b>Cérémonie Commémorative</b> Monument aux morts
Vendredi 11	FCFB - <b>Loto</b> - HORIZINC
Dimanche 20	Municipalité - <b>Crin Blanc</b> - HORIZINC
Samedi 26	Municipalité - <b>Talents Palestiniens</b> - HORIZINC
Samedi 26	OGEC - Ecole St Sauveur - <b>Jeux - concours belote</b> HORIZINC

## DÉCEMBRE

Vendredi 2	Club retraite et loisirs - <b>Belote pour le téléthon</b> HORIZINC
Samedi 3	La Minote - <b>Marché de Noël</b> - HORIZINC
Dimanche 4	Tennis - <b>Loto</b> - HORIZINC
Dimanche 11	La Gym - <b>Loto</b> - HORIZINC
Mardi 13	Municipalité - <b>Kazi Classic pour les scolaires</b> - HORIZINC
Vendredi 16	Club retraite et loisirs - <b>Bûche de Noël</b> - HORIZINC
17 et 18	Maison de la Forêt - <b>Exposition</b> - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité, n'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu)

## ► Naissances 2022

Nous souhaitons la bienvenue à :

24 juin	Vasco CANN
12 juillet	Louis CRÉMET
16 août	Rose ALLAIN
17 août	Alba DELAUNAY
17 août	Fernand LAPOUZE
19 août	Julia VIAUD

## ► Décès 2022

Toutes nos sincères condoléances  
aux familles de :

18 juin	Gérard GUILLEGAULT
20 juin	Xavier PERROUIN
24 juin	Guy PEUGNET
23 juillet	Philippe VINÈS
17 août	Jeanne DAUPHOUY épouse JARNOUX
25 août	Philippe PÉDRON

## ► Mariages 2022 - Toutes nos félicitations à :

4 juin	Jérémy ROBIN et Florence ALLAIRE
16 juillet	Emmanuel HIRARDOT et Guylène ROCHET
30 juillet	Charly LEROUX et Nolwen MOREAU
30 juillet	Jérôme CHEVAU et Karine COUÉ



## ► Changer de nom de famille est plus simple depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Il est désormais possible de changer son nom de famille par simple déclaration au service de l'état civil de la mairie du lieu de naissance ou du lieu de résidence.**

Une personne majeure peut choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux dans l'ordre de son choix. Cette procédure, introduite dans le code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, est possible **une fois dans sa vie**.

Un parent peut aussi ajouter son nom (à titre d'usage) à celui de son **enfant mineur**, en informant l'autre parent qui pourra, s'il n'est pas d'accord, saisir le Juge aux affaires familiales. Si l'enfant a

plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.

Le changement de nom du parent s'appliquera de plein droit à ses enfants mineurs, avec leur consentement s'ils ont plus de 13 ans.

Le ministère de la Justice a publié une circulaire explicative le 3 juin 2022 (Circulaire NOR n°JUSC2215808C) donnant des exemples de différentes situations, ainsi que des modèles d'accord et de consentement du mineur de plus de 13 ans.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du ministère de la Justice :

**[www.justice.fr/actu/changement-de-nom](http://www.justice.fr/actu/changement-de-nom)**  
ou vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

## ► La Cuma St Joseph en fête : Départ à la retraite et 60<sup>e</sup> anniversaire !

**La Cuma St Joseph est une coopérative regroupant des agricultrices et agriculteurs qui partagent l'utilisation de matériels agricoles achetés en commun afin de mutualiser les travaux dans les champs.** Ce fonctionnement permet ainsi une **participation solidaire à l'installation des jeunes** en leur permettant de limiter leurs investissements et ce système permet aussi de créer une dynamique dans le monde rural. La Cuma St Joseph a été créée en 1962, et ne cesse d'évoluer pour répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun(e). Elle dispose de deux bâtiments servant d'atelier, de stockage mais aussi de bureau, de lieu de rencontre et d'échange sur la Commune au lieu-dit La Haute Cavelais.

**La Cuma est actrice dans l'économie locale puisqu'elle génère aujourd'hui presque 700 000 € de chiffre d'affaires et regroupe 60 adhérents. Elle emploie aujourd'hui 6 salariés et 2 apprentis.**

**L'heure de la retraite a sonné pour Alain Volteau,** notre responsable d'atelier qui aura été le premier salarié permanent embauché en 1982. C'est donc très entouré et avec une pointe d'émotion que les retrouvailles ont eu lieu avec les salariés et les adhérents anciens et actuels, le samedi 26 mars pour le remercier des 40 années qu'il leur a consacrées. Une journée ensoleillée autour d'Alain qui a toujours été un élément moteur dans tous les projets de la Cuma. Les souvenirs et anecdotes sont venus ponctuer ce moment convivial à l'image de la carrière d'Alain qui

retiendra le côté humain avant tout. Il pourra continuer sur cette lancée en prenant du temps pour profiter en famille pour le plus grand bonheur de ses petits-enfants. **Très belle retraite Alain !**

**Cette année, le dynamisme des uns et des autres a permis d'organiser le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Cuma le samedi 3 septembre avec une porte-ouverte à toutes et à tous car nous souhaitons partager cet héritage rural en expliquant aux habitants notre rôle qui a aussi son importance dans l'entretien du paysage et notre terre de demain.**

Le succès a été au rendez-vous avec la randonnée familiale de 7 km dans la campagne avec une escale à la Ferme Péard, adhérente à la Cuma, qui a pu expliquer à la centaine de visiteurs son fonctionnement jusqu'à la dégustation de ses yaourts. Tout au long de la journée, les visites guidées se sont enchaînées avec la présentation du matériel et les baptêmes de tracteurs qui ont eu un vif succès autant chez les petits que chez les grands !

Cette journée festive a été riche en échanges et en retrouvailles avec le repas du soir qui a regroupé les anciens et actuels salariés et adhérents.

**Cet anniversaire est l'occasion du lancement de l'écriture d'une biographie par Audrey Deniaud afin de retracer les 60 années passées et transmettre ce patrimoine rural aux générations futures.**

Si vous avez des photos, n'hésitez pas à les transmettre à la Cuma à [stjoseph.bouvron@wanadoo.fr](mailto:stjoseph.bouvron@wanadoo.fr)



## ► ITI Tempo



En s'outillant d'un véhicule mobile adapté et autonome, il s'agit pour notre association de renforcer notre capacité d'aller au plus près des habitants de notre territoire rural pour réduire la fracture numérique et renforcer les capacités d'agir en tant qu'ha-

bitants, parents, jeunes. Aller au plus près, c'est aller dans leur commune d'habitation, en proximité des lieux de vie (supermarchés, places de village, parcs, bibliothèques, marchés, établissements scolaires...) voire des lieux-dits (hameaux disséminés...).



## ► Retour sur le loup garou/la louve garolle politisé.e du 10 août 2022 dans la salle du conseil municipal de Bouvron

**Le 10 août dernier, l'association TEMPO a organisé un loup garou un peu particulier à la mairie de Bouvron. Cette animation s'inscrivait dans le cadre de leur action culturelle, pour favoriser le "mieux vivre ensemble", et était pilotée par la commission culture.**

Les 13 jeunes présents (dont 3 bouvronnais) se sont pleinement impliqués dans le jeu, endossant les rôles avec passion. Les arguments scandés ont été riches et plutôt recherchés, que ce soit pour clamer son innocence ou celle d'autrui, pour porter un jugement constructif sur d'éventuels soupçons, ou encore pour présenter son programme de maire ou de mairesse afin de se faire élire par le village.

Les participants ont pu expérimenter diverses formes de prises de décision et de droits citoyens (tirage au sort, vote par désignation, droit de véto, de destitution du pouvoir par concertation...) pour vivre collectivement des expériences de la démocratie, à l'échelle

d'un village, tout en s'amusant.

L'animation a pu se dérouler à la mairie de Bouvron dans la salle du conseil municipal, lieu hautement symbolique de la vie politique et citoyenne. Les jeunes ont apprécié découvrir ce lieu qui restait mystérieux pour la plupart d'entre eux et sont reconnaissants envers la mairie de Bouvron de leur avoir laissé la possibilité de découvrir ce lieu. Ils ont également pu partager cette animation avec Laurence Le Penhuizic, adjointe aux affaires sociales et aux associations, qui les a accueillis et a partagé avec eux son regard d'élue sur les processus de débat démocratique.



## ► Faites passer la CULTURE ! Un dispositif proposé par le CCAS

Le CCAS de Bouvron remet en place une aide financière à hauteur de **50 €** afin qu'un maximum d'enfants âgés entre 6 et 15 ans inclus puissent pratiquer une activité culturelle ou artistique.

À l'instar de l'aide gouvernementale de 50 € pour l'inscription à une activité sportive, la commune de Bouvron a fait le choix d'encourager de son côté la pratique d'activités culturelles ou artistiques. **Pour en bénéficier, il faut être âgé de 6 à 15 ans, résider sur la commune de Bouvron, avoir un quotient familial inférieur ou égal**



**à 850 et être inscrit à une activité culturelle ou artistique** sur la commune ou en dehors de la commune si cette dernière n'est pas dispensée sur Bouvron.

Des pièces administratives justificatives seront demandées lors de la constitution du dossier et seront à déposer au CCAS pour l'attribution définitive de l'aide financière. Le dossier devra obligatoirement être déposé **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2022**. L'ensemble de ces informations sont disponibles sur le site [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu) et à l'accueil de la mairie.

## ► Collecte solidaire de protections périodiques du 14 au 19 novembre

Dans le cadre de son engagement pour lutter contre le tabou des règles et la précarité menstruelle, le Département Loire-Atlantique a souhaité agir pour faciliter la capacité des acteurs associatifs à répondre aux situations de précarité menstruelle. À cet effet, il organise en partenariat avec les communes volontaires une collecte de protections périodiques.

La municipalité de Bouvron, partageant ce même engagement, a souhaité prendre part à cette initiative. Si vous souhaitez faire un don, rien de plus simple : rendez-vous du **14 au 19 novembre 2022** dans un des lieux de collecte.

### Mairie de Bouvron

Lundi, mardi, mercredi  
et vendredi :  
9h-12h30 / 13h30-17h  
Jeudi : 9h-12h30

### La Minothèque - Tiers Lieu

Mercredi : 10h-12h / 16h-18h  
Jeudi : 10h-12h  
Vendredi : 16h30-18h30  
Dimanche : 10h30-12h



## ► Le repas des aînés 2022

Traditionnellement, au mois d'octobre se tient le repas des aînés. C'est un moment convivial et intergénérationnel que l'équipe municipale partage avec nos aînés de la commune et avec la participation des enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME). En raison de la crise sanitaire, les éditions 2020 et 2021 n'avaient pas pu se tenir.

Mais bonne nouvelle : il va pouvoir se réaliser le **samedi 22 octobre 2022 !**

Les personnes éligibles à ce moment festif et convivial ont été invitées par courrier et la préparation de cet événement attendu de tous est en cours de finalisation. **C'est avec un grand plaisir que nous vous attendons pour ce moment de partage !**

## ► **Bel Air et La Druge Chevaux :** deux zones d'activités implantées à Bouvron

### **Le développement des zones d'activités, un facteur d'attractivité du territoire**

Accueillir de nouvelles entreprises, favoriser le développement d'entreprises implantées localement, préserver les activités artisanales et commerciales sur des petites communes, telle est la vocation des zones d'activités.

À l'échelle de notre territoire, c'est Pays de Blain Communauté qui crée et gère les parcs d'activités.

Il en existe 5 répartis sur les 4 communes que compte notre communauté de communes :

- Les Blûchets à Blain
- Bourg Besnier à La Chevallerais
- Noë Grée au Gâvre
- Bel Air et La Druge Chevaux à Bouvron.

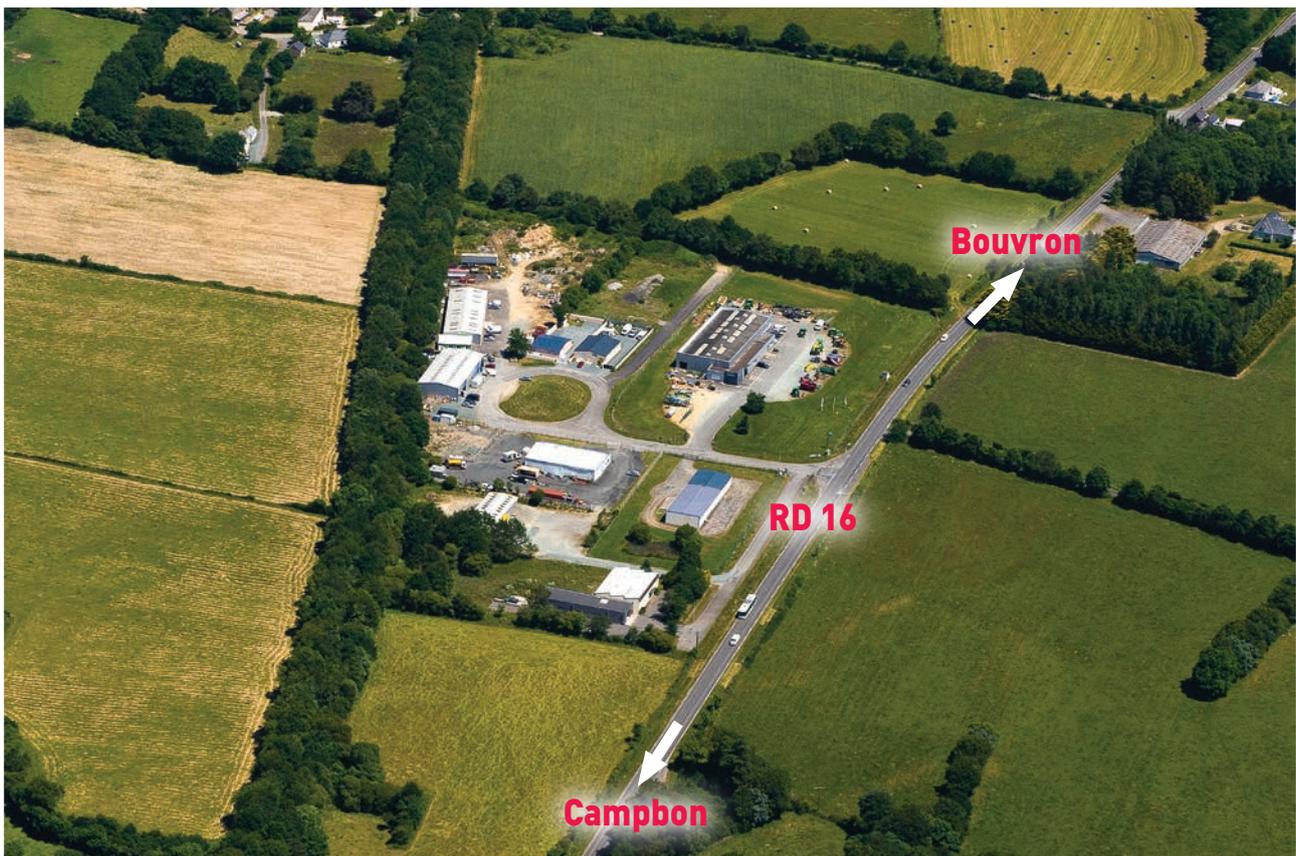
### **La Druge Chevaux**

À l'origine, la zone d'activités de la Druge Chevaux était un lotissement communal. Située le long de la route départementale 16, en direction de Campbon, elle dispose d'une surface de 4,9 hectares. Transférée à la communauté de communes en 2006, celle-ci l'a fait évoluer de façon à favoriser l'implantation des entreprises grâce à des terrains accessibles.

Voici les entreprises qui y sont présentes aujourd'hui :

- GEMIN BOISSONS SERVICES, commerce de gros et boissons

- INNOV & BOIS, menuiserie
- GINAUTO, réparation automobile
- RENOVETANCH, isolation, couverture, désamiantage et étanchéité
- CLEAN RENOVATION, couverture et zinguerie
- WEISS TONY, entretien des espaces verts
- AGREOM, vente et réparation de matériel agricole
- SIG, bureau d'études
- VINET DECORATION, peinture



## Bel Air

Situé au lieu-dit Bel Air, le parc d'activités de Bel Air a, lui, été viabilisé en 2016. Desservi par la RN 171 (Laval – Saint Nazaire) et la route départementale 43 (en direction de Malville), cette zone d'activités bénéficie également de la proximité de la RN 165 (Nantes-Vannes). Conçue dans une démarche de développement durable visant à préserver l'environnement et à réduire les consommations énergétiques, elle a été créée pour attirer de nouvelles entreprises et renforcer, ainsi, l'attractivité économique du territoire.

Elle a pour vocation d'accueillir des activités industrielles, artisanales et de services.

À ce jour, une structure y est implantée et deux entreprises vont la rejoindre :

- SMCNA (Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique), gestion des déchets
- SARL SAVEANT PATRICK, plomberie chauffage
- BPC (Bouvron Plomberie Chauffage), plomberie chauffage.

Si le SMCNA est déjà en activité, le bâtiment qui accueillera les deux entreprises de plomberie chauffage est, lui, en cours de construction.

Des surfaces sont encore à commercialiser :

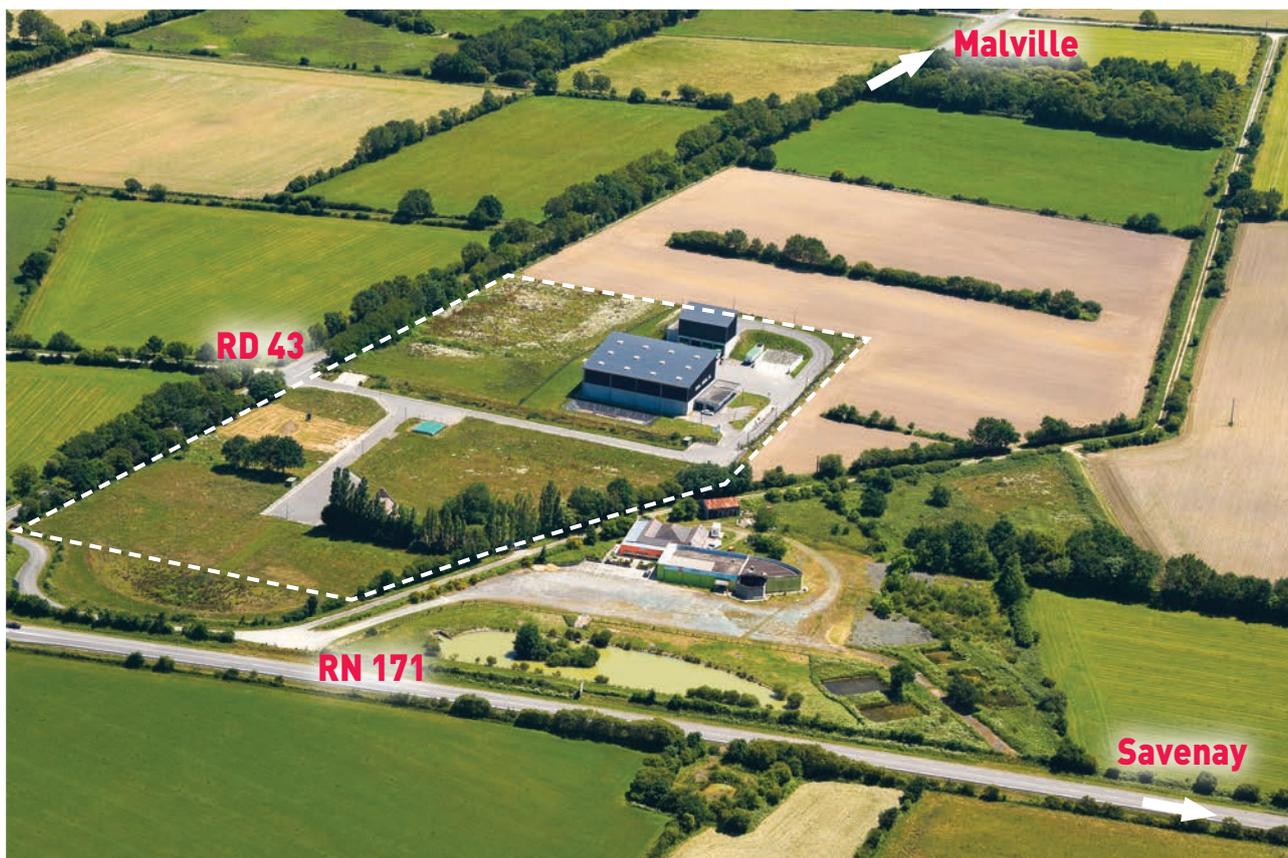
- Ilot A : lot A1 de 1 200 m<sup>2</sup> et lot A3 de 1 327 m<sup>2</sup>
- Ilot C : 5 271 m<sup>2</sup> (découpe à la demande).

**Ces deux zones d'activités implantées à Bouvron comptent des entreprises qui s'adressent essentiellement aux particuliers. Cependant, certaines d'entre elles proposent des services exclusivement destinés aux entreprises. Si vous voulez les contacter, nous vous recommandons de vérifier au préalable !**

### **Vous cherchez à implanter votre entreprise à Bouvron ou à développer votre activité ?**

Pour en savoir plus sur les surfaces et les bâtiments disponibles à la vente ou à la location, contactez le service Développement Économique de Pays de Blain Communauté.

**Tél. 07 64 18 49 83 – [economie@paysdeblain.fr](mailto:economie@paysdeblain.fr)**



## ► En bref

### Baux commerciaux

Lors du conseil municipal du 29 juin 2022, les élus municipaux ont approuvé à l'unanimité la signature de nouveaux baux commerciaux.

#### Signature d'un nouveau bail commercial pour une activité de couture

Après le démarrage d'une activité de couture dans le cadre d'un bail précaire d'un an, cette activité se poursuit et le conseil municipal a approuvé la signature d'un bail commercial avec la couturière en place pour un loyer mensuel de 170,67 € HT pour une surface de 27 m<sup>2</sup> de locaux.

#### Signature d'un nouveau bail commercial pour une activité d'aide à la personne

Après avoir occupé les locaux face à la mairie dans le cadre d'un bail précaire d'un an, l'entreprise O2 souhaite pérenniser son ancrage sur la commune. Dans ce cadre, le conseil municipal a approuvé la signature d'un bail commercial avec cette société pour un loyer mensuel de 327 € pour une surface de 26 m<sup>2</sup>.

en conseil  
VOTÉ  
municipal

Ravis de vous rencontrer...  
mais pas à n'importe quelle heure 😊

Suite à la présentation de leur activité dans le dernier magazine, AG Faim Traiteur sont ravis de proposer leurs services à de nouveaux clients. En revanche, ils tiennent à préciser que leur laboratoire n'est en aucun cas une boutique ou un lieu de réception.



Pour les contacter, ils vous remercient de le faire  
→ par téléphone 07 68 57 84 98,  
→ par mail [agfaimtraiteur@gmail.com](mailto:agfaimtraiteur@gmail.com)  
→ ou via les réseaux sociaux.

Ils vous répondront avec grand plaisir et fixeront, le cas échéant, un rendez-vous avec vous. Ceci afin de préserver leur intimité et leur vie de famille.



## ► Salon de l'art et de l'artisanat d'art

L'association de la maison de la forêt du Gâvre et son collectif d'artistes organisent cette année, les 17 et 18 décembre, leur premier salon de l'art et de l'artisanat d'art à Horizinc à Bouvron.

L'un des objectifs de notre association est la diffusion de la culture et de l'art sur le territoire de la communauté de communes.

Forts de notre expérience lors des 3 marchés de l'art dans la ville du Gâvre, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans ce beau lieu d'exposition pour découvrir une large palette d'œuvres : peinture, photographie, sculpture, dessin, pastel, broderie d'art, céramique...

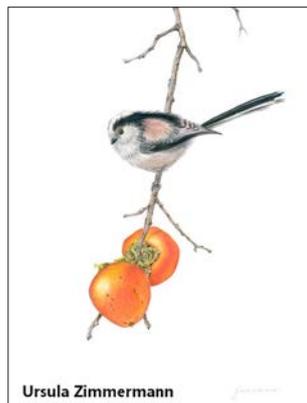
Une quarantaine d'artistes seront présents pour échanger avec les visiteurs au sujet de leurs créations. **Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux, l'entrée est gratuite, le samedi 17 décembre de 14 h 00 à 18 h 00 et le dimanche 18 décembre 2022 de 10 h 00 à 18 h 00.**

Pour tous renseignements :  
[collectifart.mdlf@gmail.com](mailto:collectifart.mdlf@gmail.com)

Julien BIZEUL, responsable du pôle culturel et du collectif d'artistes de la maison de la forêt du Gâvre, Maison de la Forêt 2 route de Conquereuil 44130 Le Gâvre



Christian Lelievre



Ursula Zimmermann



Julien Bizeul





## ► Des nouvelles du tiers-lieu !

### Association

Les adhésions sont lancées ! Si vous n'avez pas encore adhéré, vous pouvez le faire à l'accueil du tiers-lieu. L'association recrute de nouveaux volontaires pour co-construire les projets : n'hésitez pas à participer aux rencontres Essaim d'idées ! Mais Kesaco ? Andréa, membre du bureau de l'association (appelé La Ruche) vous explique :

*“ Tous les mois, nous nous regroupons avec la Ruche, la facilitatrice et tous les citoyens qui le souhaitent lors de l'essaim d'idées. C'est un moment convivial, plein de bonne humeur, où nous décidons des activités du Tiers Lieu la Minothèque et des modifications, avancées à prévoir.*

*Ce moment est ouvert à tous : lors de la création du tiers-lieu par les citoyens, les valeurs de partage, de rassemblement étaient fortes et l'essaim d'idées se veut dans ces valeurs. Autour d'un apéritif convivial, rejoignez-nous pour proposer vos idées ! ”.*

### Aménagement

Le container est fraîchement installé : il est arrivé le 18 août ! Cette annexe va servir d'atelier pour des actions de bricolages, réparations vélo ou toute autre idée ! 27 m<sup>2</sup> en plus qui permettent au tiers-lieu de diversifier ses propositions !

À l'intérieur du tiers-lieu, une table à langer est désormais accessible dans les sanitaires pour les mamans et leurs tout-petits.

### Ludothèque

6 qui prend, Similo Harry Potter, Speed, Kingdomino, Profiler... voici quelques-uns des jeux testés cet été

par les volontaires de la future ludothèque. Les prochaines étapes : choisir cet automne les jeux qui la constitueront avec les élus du conseil municipal des enfants, peaufiner l'organisation puis lancer la communication pour l'ouvrir d'ici janvier 2023. Les adhérents pourront venir jouer pendant une permanence dédiée et bien sûr emprunter des jeux de société.

### À venir

Une nouvelle **soirée soupe et conte** vous est proposée le vendredi 4 novembre ! Au programme : on se retrouve pour cuisiner une bonne soupe ensemble puis on écoute Paul Ablin, conteur local, pour une soirée d'histoires et de chansons tout en gallo. Bref une soirée très conviviale en perspective.

Le **groupe Zéro Déchet** a décidé de se réunir régulièrement, à savoir le dernier vendredi tous les deux mois (prochaines dates 25 novembre, 27 janvier...) L'objectif est de partager ses expériences et solutions pour réduire ses déchets. Différents thèmes de la vie quotidienne sont abordés : l'hygiène, la cuisine, les enfants... Le groupe est ouvert à tous, des ateliers sont aussi proposés pour aller plus loin.

À noter : **la semaine Européenne de Réduction des Déchets se tiendra du 19 au 27 novembre** avec des ateliers pour petits et grands et la projection du documentaire « Ma vie Zéro Déchet ».

À cette occasion, le **compostage collectif** sera ouvert aux voisins de La Minothèque avec deux nouveaux composteurs installés, après le 1<sup>er</sup> qui est alimenté en phase de test depuis le printemps.

## Lecture

Voici un coup de cœur de l'été partagé par Maud :

### **La librairie de la place aux herbes. Éric de Kermel**

*Si vous aimez les livres et les librairies, ce roman est fait pour vous.*

*« La Librairie de la Place aux Herbes » de Eric de Kermel raconte l'histoire d'une librairie à travers des tranches de vie. Ses rencontres avec ses clients, les livres qu'ils choisissent sont prétextes à parler de nous, de la vie et aussi de ce que les livres nous racontent. « Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es », c'est le sous-titre du livre et tellement vrai ! L'auteur nous parle des livres et de l'impact qu'ils ont sur nous avec beaucoup de finesse, de sensibilité et de clairvoyance. Il paraît que l'on peut en savoir beaucoup sur quelqu'un en regardant sa bibliothèque. Eric de Kermel*

*distille aussi des phrases magnifiques, certaines très poétiques au travers des histoires qu'il raconte. J'ai retenu celle-ci « Lorsque nous croisons la trajectoire d'un livre, c'est que nous avons rendez-vous. Qu'il était temps que la rencontre ait lieu. Quand nous parlons d'un livre, ce n'est pas seulement de ce que nous avons lu que nous parlons mais de nous-même » !*

*Je vous le conseille parce qu'il est vraiment beau, touchant et qu'il aborde beaucoup de sujets de la vie : le temps qui passe, celui après lequel on court, nos rêves, la parentalité, le couple, le voyage... bref nos parcours.*

N'hésitez pas à venir participer aux prochaines rencontres « Pelotes de livres » pour partager vos coups de cœur avec un groupe de férus lecteurs et lectrices ! Prochaines dates : vendredi 14 octobre à 19h30 et samedi 10 décembre à 10h30

## ► La Grande Lessive

C'est reparti pour une deuxième participation de la commune à cette manifestation internationale. L'idée est de créer une installation artistique éphémère à laquelle tout un chacun peut participer.

Les écoles, le Foyer d'Accueil Médicalisé et l'EHPAD Le Logis de la Petite Forêt participent à nouveau cette année. Toutes les structures de la commune et tous les habitants sont en effet invités à prendre part à ce projet artistique coopératif.

Comment ? En réalisant des compositions sur un format A4 (dessins, peintures, collages, photographies...) puis à venir les afficher sur les fils tendus place de

l'Abbé Corbillé le jeudi 20 octobre au matin. Le thème de cette année est « la couleur de nos rêves ».

*“La Grande Lessive® enjoint les rêveurs à faire savoir qu'ils le sont, parce que l'imagination est une capacité à développer pour aujourd'hui et demain, pour le plaisir et la vie en société”.*

Alors, à vos imaginations !

Plus d'informations : [www.bouvron.eu](http://www.bouvron.eu) et pages Facebook de la mairie et de La Minothèque  
<https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive/>



## ► Les RDV de l'Erdre de passage à l'EHPAD, Le Logis de la Petite Forêt

Dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire, « Pays de Blain Communauté » soutient les Rendez Vous de l'Erdre depuis plusieurs années. Les RDV de l'Erdre, ce sont principalement des concerts de jazz et des rencontres avec les plaisanciers. Au total, 120 concerts et 200 bateaux pour cet évènement dans 14 villes.

Certes, notre commune n'est pas forcément en bordure du canal de Nantes à Brest ou de l'Erdre, mais a tout de même pu intégrer l'évènement cette année.

En effet, alors que des concerts ont eu lieu dans les villes de La Chevallerais, Le Gâvre et Blain, c'est d'une toute autre manière que Bouvron s'est rattachée à cet évènement.

Le 12 juillet dernier, ce sont les résidents de l'EHPAD du Logis de la Petite Forêt qui ont pu décou-



vrir l'artiste fil rouge de cette édition : Geoffroy Tamisier, trompettiste hors pair, mais pas que ! puisqu'il était venu avec son violoncelle, sa guitare et ses percussions ! Aussi à l'aise avec la valse-musette, le tango, le pasodoble, le disco ou le flamenco, il a offert un bon moment de partage à la quarantaine de résidents présents et ravis que la musique vienne à leur rencontre !

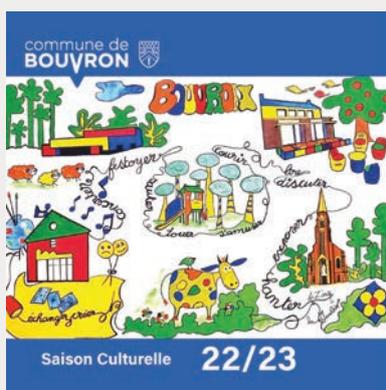
## ► La saison culturelle 2022/2023 : un temps de retrouvailles pour tous !

Elle est arrivée dans les foyers bouvronnais : mais qui donc ? La plaquette culturelle de la saison 2022/2023 et elle est haute en couleurs au propre, comme au figuré !

**Sa couverture est haute en couleurs**, symbolisant le plaisir qu'ont pris des habitants de notre commune, sous l'œil bienveillant de l'association Lez'Arts et avec comme modèle l'esprit et l'univers d'Hugo Duras, coloriste fil rouge

de l'année dernière du Projet Culturel de Territoire de notre communauté de communes, à reproduire le bien vivre-ensemble à Bouvron autour de ses symboles ! Merci à eux pour ce patchwork très coloré !

**Haute en couleurs aussi par la diversité des spectacles** que vous pourrez découvrir tout au long de cette nouvelle saison ! Des spectacles éclectiques, pour tous les âges, pour tous les goûts, vous attendent, à des tarifs abordables, pour rendre la



culture accessible à tous, selon notre projet culturel communal.

D'ailleurs, à partir de cette saison, une modification de notre tarif d'entrée aux spectacles voit le jour : **tous les mineurs, quel que soit leur âge, bénéficieront de l'entrée gratuite.**

Découvrez donc cette nouvelle saison culturelle, feuillotez la plaquette, gardez-la à portée de main ! Vous êtes plutôt smartphone ?

Agenda papier ? Post-it sur le frigo ? Peu importe : bloquez les dates dans vos agendas pour être sûrs de ne rien rater. La culture se vit aussi en local : pas besoin de prévoir des frais d'essence : les artistes que vous découvrirez viennent aussi à Horizinc et pas seulement dans les grandes villes !

Poussez les portes des salles de spectacle : retrouvez le spectacle vivant et les artistes ! Redécouvrez les émotions ! Vivez !

## ► Un bel été à l'accueil de loisirs !

### ZOOM sur les activités proposées cet été à l'ALSH

Pendant le mois de juillet, les enfants ont réalisé des ateliers autour de la science et des **expériences scientifiques** (fabrication d'un volcan, de fleurs magiques...). Ils ont également fabriqué une **serre** au début des vacances afin de constater la progression des graines plantées.

Les animateurs ont par ailleurs proposé des **jeux collectifs** aux petits et aux grands (parcours sportifs, éducatifs...), mais également une **chasse aux trésors** le dernier vendredi du mois de juillet.

Pendant le mois d'août, les enfants ont fabriqué leurs **panoplies d'aventuriers** (jumelles, carte...) et ils ont réalisé plusieurs défis nature. Ils ont découvert également quelques métiers d'autrefois.

Les enfants sont très contents de leurs vacances ! Moins bricoleurs que d'autres années, ils se sont régalés avec les jeux extérieurs et les jeux collectifs.

### ZOOM sur les sorties de l'été

Les enfants ont participé à plusieurs sorties et rencontres avec des intervenants extérieurs.

Le 13 juillet tout d'abord, 16 enfants entre 6 et 12 ans ont pu participer à un **atelier avec l'association La cabane**. Au programme, ils ont commencé par regarder un extrait de leur spectacle "Le sourire des Objets". Ensuite, les artistes ont expliqué le but du spectacle et répondu aux questions des enfants. Et pour finir, ils ont participé à un atelier d'expression corporelle mélangeant le théâtre et la danse et découvert une scène de spectacle.

Le 21 juillet, temps fort de l'été, les animateurs ont accompagné les enfants au **parc animalier de Branféré** pour la journée. Ils ont pu découvrir les wallabys en liberté et différentes espèces protégées.



Atelier-spectacle avec l'association La Cabane



Au parc de Branféré au milieu des wallabys

gées. Les enfants de plus de 6 ans se sont aventurés dans le "Parcabout" (parcours aérien dans des filets accrochés aux arbres).

Le 27 juillet, les enfants ont passé la journée à **Terre d'estuaire** à Cordemais. Ils sont montés dans la montgolfière afin d'admirer le site et ils ont visité le musée dédié à la faune et la flore de notre territoire. Ils ont également recherché et observé avec des jumelles les animaux présents sur le site (oiseaux, canards, insectes...).

Le 25 août, un **animateur de la LPO** (Ligue de Protection des Oiseaux) est venu pour un atelier afin de faire découvrir aux enfants les petites bêtes et les oiseaux.

Un animateur de Tempo Jeune est venu pour animer un **atelier numérique** le 29 août. Les enfants entre 8 et 12 ans ont pu participer à un tournoi sur une borne d'arcade.



Jeux d'arcade pour les plus grands avec TEMPO

Enfin, le 30 août, les enfants de plus de 6 ans ont visité le moulin de Bicane à Campbon (fabrication de farine, animation sur un conte...) tandis que les plus jeunes ont profité de l'aire de jeu et du site du lac de Campbon.

## Deux mini-camps pour les plus aventuriers !

Du 26 au 28 juillet :

mini-camp Koh Lanta pour les 8-12 ans

Pendant 3 jours, les enfants ont construit leur cabane et ont participé à une épreuve de dégustation ; ils ont pu se mettre dans la peau des aventuriers avec des défis Koh Lanta et profiter d'une séance de paddle.



Découverte du moulin de la Bicane



Les aventuriers de Koh-Lanta !

Du 23 au 25 août :

mini-camp à la Ducherais pour les 6-12 ans

Plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants notamment la découverte des animaux de la ferme et du milieu naturel, les abeilles et le miel (suivi d'une dégustation).



Les jeunes apiculteurs du mini-camp de la Ducherais

## Fonction publique

### Accueil de loisirs et périscolaire

#### Création d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe

Dans le cadre du passage aux 1607 heures, les plannings annuels de l'ensemble des personnels du service de l'accueil périscolaire et de loisirs ont été revus. Dans ce cadre, il est apparu nécessaire d'augmenter le temps de travail de l'une des co-directrices de l'accueil, afin de prendre en compte ses temps de préparation. Le conseil municipal du 29 juin 2022 a ainsi approuvé **à l'unanimité** la modification du contrat d'adjoint d'animation de 2<sup>e</sup> classe à hauteur de 32,4 heures au lieu de 29 heures par semaine annualisées.

#### Création d'un poste d'accroissement temporaire d'activité au périscolaire et au centre de loisirs

Dans l'attente du recrutement d'un directeur ou d'une directrice pour l'accueil périscolaire et de loisirs titulaire du diplôme du BPJEPS, il était nécessaire de recruter un animateur supplémentaire afin de respecter les normes de taux d'encadrement rela-

tives à l'accueil des mineurs. Le conseil municipal du 29 juin 2022 a donc approuvé, **à l'unanimité**, la création d'un poste non permanent d'animateur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à hauteur de 23,7 heures annualisées pour une durée de 4 mois.

#### Création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Dans le cadre des 1607 heures et après concertation avec les agents concernés, il était nécessaire d'harmoniser le temps de travail de l'ensemble des ATSEM recrutés sur la commune, notamment afin de leur accorder des temps de préparation pédagogique équivalents. Dans ce cadre, les élus municipaux ont approuvé, lors du conseil municipal du 29 juin 2022 et **à l'unanimité**, la modification du volume horaire de l'un des postes d'ATSEM à hauteur de 32 heures hebdomadaires annualisées à partir du 29 août 2022.

en conseil  
VOTÉ  
Municipal

## ► ZOOM sur la modification des règlements intérieurs de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs



Lors du conseil municipal du 29 juin 2022, les élus municipaux ont approuvé l'entrée en vigueur de **nouveaux règlements intérieurs pour l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire**. Ces modifications, travaillées en amont par le comité consultatif Affaires scolaires et les agents en charge de ces services, avaient pour objectifs d'**harmoniser les règles et la tarification entre les deux structures**, mais également d'adopter un **nouveau système de réservation pour les familles afin de faire face à l'accroissement d'activité dans ces deux services d'accueil**.

### Réservations des places à l'accueil de loisirs et au périscolaire

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs rencontrent un accroissement du nombre d'enfants accueillis alors même que les effectifs des enfants des deux écoles restent constants. Devant l'augmentation des besoins des familles et afin de pouvoir répondre au plus juste à l'ensemble des demandes d'accueil, il était nécessaire d'adopter un nouveau système de réservation.

En effet, malgré des rappels fréquents, **certaines réservaient la totalité des créneaux d'accueil par sécurité sans pour autant honorer l'ensemble des réservations effectuées sur le portail famille**. Cette situation conduisait à bloquer inutilement des places alors même que d'autres familles en auraient eu besoin. Pour mettre fin à cette situation, il a donc été décidé de mettre en place un **système de réservation plus contraignant pour les familles, tout en gardant une certaine souplesse pour les demandes de dernière minute**.

Ces modifications ont un double objectif :

- Accueillir le maximum d'enfants pour contenter autant que faire se peut les demandes des familles
- Veiller au respect des taux d'encadrement réglementaires des mineurs et adapter au plus juste le nombre d'animateurs présents pour accueillir les enfants en toute sécurité et dans de bonnes conditions.

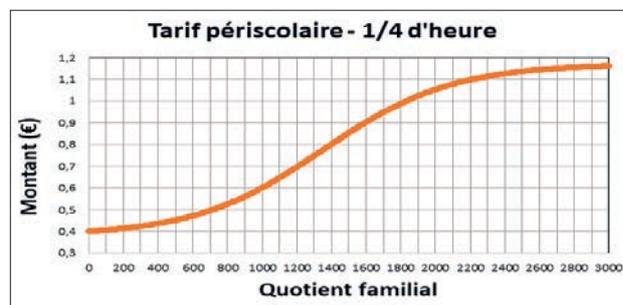
Voici en synthèse le nouveau système de réservation prévu :

	Ouverture des réservations	Date limite d'annulation
Mercredi	Le 1 <sup>er</sup> jour du mois pour le mois suivant	Le dimanche soir pour le mercredi suivant
Périscolaire	Le 1 <sup>er</sup> jour du mois pour le mois suivant	La veille au soir 18h
Vacances scolaires	6 semaines avant le début des vacances Inscription définitive	Aucune annulation possible (sauf maladie ou force majeure)

### Harmonisation du tarif des différents accueils

Dans le cadre de la refonte des règlements intérieurs, il est apparu que les systèmes de facturation de l'accueil de loisirs d'une part et de l'accueil périscolaire d'autre part, étaient différents. **Afin d'apporter davantage de cohérence mais également de proposer une tarification plus juste socialement**, il a donc été décidé d'harmoniser les règles de facturation des familles en calquant la méthode de calcul déjà en vigueur pour l'accueil de loisirs.

Voici schématiquement la tarification en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> septembre à l'accueil périscolaire :



**Les deux nouveaux règlements intérieurs sont en ligne sur le PORTAIL FAMILLE, ainsi qu'une calculatrice permettant de simuler le tarif de l'accueil en fonction de son quotient familial.**

Pour toute question ou remontée,  
n'hésitez pas à vous rapprocher du service enfance par mail à [service.enfance@bouvron.eu](mailto:service.enfance@bouvron.eu)  
ou de l'adjointe aux affaires scolaires par mail à [clotilde.shammas@bouvron.eu](mailto:clotilde.shammas@bouvron.eu)

## ► Les écoles font leur rentrée !

Le 1<sup>er</sup> septembre, les écoliers bouvronnais ont repris le chemin de l'école. **Cette année, ce sont 371 élèves qui sont scolarisés sur la commune** et répartis entre les deux écoles de la commune. Ce nombre reste inchangé par rapport à la précédente année scolaire.

### À l'école Saint Sauveur

**L'école privée accueille cette année 139 élèves, dont 54 enfants en maternelle et 85 en élémentaire.**

En maternelle, Noémie ADVENARD enseigne à la classe de TPS-PS-MS, tandis qu'Annabelle BAUCHEREL fera classe aux MS-GS, avec chacune 27 élèves ; elles sont épaulées par Sylvie RABAUD et Sophie BOUTEILLE, les deux agents de service en maternelle. Les CP d'Isabelle MEIGNEN sont seulement 17 élèves cette année. Sandrine BIDAUD accueille 24 élèves de CE1-CE2, tandis que les 23 élèves de CE2-CM1 auront deux enseignantes cette année, Gwenola MERIAN (les lundis, mardis et jeudis) et Justine LOISELAY (les vendredis). Clotilde BESLE-RETOURS, directrice de l'école, enseigne à la classe de CM1-CM2 comprenant 21 élèves. Elle sera déchargée les jeudis, jours où elle sera remplacée par Françoise FOISSELO dans sa classe.

### À l'école Félix Leclerc

**L'école publique accueille quant à elle 232 élèves, dont 82 élèves en maternelle et 150 en élémentaire.**

En maternelle, il y a de la nouveauté dans la composition des classes pour cette rentrée. Traditionnellement, les classes maternelles sont réparties en 4 classes de triple niveau. Afin d'équilibrer les effectifs, l'équipe éducative a fait un choix différent pour cette année scolaire : deux classes de PS-MS-GS sont assurées par Hélène MILLET (classe 2) et Céline ROJOUAN (classe 4), épaulées respectivement par Elise ARDEOIS et Véronique FILLAUDEAU, ATSEM. Isabelle VILAIN enseigne cette année à une classe de MS-GS avec l'aide de l'ATSEM, Floriane DUBOT (classe 1). Enfin, Laure FRAPPESAUCE assure la classe de PS-CP avec l'ATSEM de la classe, Valérie SUTEAU (classe 3).

En élémentaire, Thierry PAITEL, directeur de l'école déchargé les jeudis et vendredi, assure l'enseignement de la classe de CP à mi-temps avec Laurence CATALAN (classe 5). Anaïs CONRAUX enseigne aux élèves des CP-CE1 (classe 6) et Séverine ROUY à la classe de CE1-CE2 (classe 8). Enfin, l'école accueille 3 nouvelles professeures des écoles : Virginie HUITEL pour les CE2-CM1 (classe 9), Marine DIOCHIN pour la première classe de CM1-CM2 (classe 13) et Julie LACOSTE pour la seconde classe de CM1-CM2 (classe 14). Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'école !



L'équipe éducative comprend également Aline DRENO, enseignante spécialisée, Maud LEPAROUX, agent d'éducation à mi-temps, Nadia OLIVIER, agent de restauration et enfin Léa BOURGOIS RABAY, agent de service en contrat d'apprentissage.



L'équipe éducative comprend enfin deux accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) : Bérangère ORAIN et Elodie AMPROU.

### Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023

Pour les enfants nés en 2020, les inscriptions pour leur rentrée en petite section à l'école publique se feront à partir du 3 janvier 2023.

Vous pouvez vous présenter en mairie munis des justificatifs suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile
- Document attestant des vaccinations obligatoires de l'enfant (copie des pages correspondantes du carnet de santé le cas échéant)
- Demande de dérogation validée par votre mairie de résidence si vous habitez sur une commune extérieure.

## ► Bienvenue à Floriane DUBOT et à Élise ARDEOIS dans l'équipe municipale !

### Deux nouvelles ATSEM pour l'école Félix Leclerc

#### Floriane DUBOT

Floriane travaille depuis quelque temps déjà comme contractuelle pour la commune de Bouvron dans le cadre de remplacement à l'école Félix Leclerc. À compter du 1<sup>er</sup> septembre, elle est stagiaire pendant 1 an avant de devenir normalement titulaire du poste d'ATSEM.



Cette maman de 36 ans qui vit sur la commune depuis une dizaine d'années a d'abord suivi des études d'assistante de direction et a travaillé dans le privé pour un prestataire informatique. À la naissance de ses enfants, elle a ressenti le besoin de se tourner vers d'autres horizons et s'est réorientée vers un CAP Petite Enfance. Elle travaille tout d'abord au restaurant scolaire géré par l'association des Petits Palais avant de faire plusieurs remplacements sur le poste d'ATSEM. Puis, au cours de l'année scolaire 2021-2022, elle décroche le concours d'ATSEM et postule donc sur le poste non pourvu à l'école Félix Leclerc. **« Au-delà de l'envie de travailler sur ma commune, je suis ravie d'avoir un cadre de travail agréable et d'évoluer avec une équipe éducative que je connais déjà bien. »**

#### Élise ARDEOIS

Elise a toujours travaillé dans le secteur de l'enfance-jeunesse. Tour à tour animatrice d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de l'accueil périscolaire dans une grande ville de l'agglomération nantaise, elle décroche par la suite son concours d'ATSEM. Elle est ensuite employée pendant 10 ans comme ATSEM sur la commune de Notre-Dame-des-Landes. Cette femme de 41 ans, mère de 3 enfants, n'a pas hésité à postuler à Bouvron pour rapprocher son lieu de travail de son domicile et a commencé elle aussi sa prise de poste à Bouvron au 1<sup>er</sup> septembre.



Le projet d'extension et la réalisation des bâtiments de l'école, par la concertation des différents acteurs, ainsi que son restaurant scolaire sont bien connus aux alentours et dans le département.

**« J'avais vraiment envie de travailler dans un lieu qui rassemble des valeurs dans lesquelles je me retrouve ».**



### Subvention des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire

Chaque année, une participation communale aux repas scolaires est fixée par délibération du conseil municipal. **Cette participation a pour objectif de prendre en charge une partie des frais de repas servis aux élèves des deux écoles.**

Cette subvention avait été votée lors du conseil municipal de février 2022 et restait inchangée par rapport à l'année passée, à savoir **2,01 € par repas + 0,20 € par repas bio au titre du bien-manger**. L'association Les Petits Palais, en charge de la restauration scolaire dans l'école publique, a sollicité la mairie afin de demander une augmentation de cette subvention.

Elle a en effet prévu une **augmentation de la facturation des repas en raison de l'augmentation du coût des denrées alimentaires et de l'augmentation des salaires versés à ses salariés dans un souci de maintien de leur pouvoir d'achat.**

Le conseil municipal du 29 juin 2022 a approuvé, **à l'unanimité**, le maintien de la proportion de subvention versée par la commune à hauteur de 39% du repas. **La subvention versée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 sera donc de 2,01 € par repas + 0,32 € par repas bio au titre du bien-manger.**

## ► Rencontre avec deux jeunes encadrants du club de foot du FCFB

Lors de l'Assemblée Générale du FCFB du 24 juin 2022, l'intervention de 2 jeunes encadrants bénévoles a particulièrement attiré notre attention. Mathéo DIAIS et Timéo MARTIN œuvrent pour la dynamique du club. Nous avons donc décidé, de recueillir leurs témoignages :

Durant l'année 2021-2022, les U8-9 étaient encadrés par 2 jeunes de Fay de Bretagne et un jeune de Bouvron. Durant cette saison 2022-2023 à venir, Ewen JACQUES de Bouvron et Nathan BROCHARD de Fay devraient venir étoffer cet encadrement.

### Pouvez-vous vous présenter ?

C'est notre 3<sup>e</sup> année d'entraînement.

**M :** J'ai 16 ans et suis originaire de Fay de Bretagne. Je suis au lycée Camille CLAUDEL en 1<sup>re</sup> Math/Physique/SVT. Je souhaite en post-bac m'orienter vers une formation STAPS pour devenir préparateur physique.

**T :** J'ai 16 ans et suis originaire également de Fay de Bretagne. Je suis au lycée Camille CLAUDEL en 1<sup>re</sup> SVT. Je souhaite en post-bac faire des études pour devenir Kiné sportif.

### Vous jouez au foot depuis longtemps ?

**M :** depuis 11ans et je suis milieu défensif

**T :** depuis 11 ans et je suis arrière latéral

### Vous encadriez les U8-9 cette année.

#### Est-ce votre 1<sup>re</sup> expérience ?

#### Et comment est-ce arrivé ?

**M :** Je suis venu avec Timéo qui connaissait les coaches et j'ai voulu vivre aussi cette expérience.

**T :** J'ai commencé avec mon petit frère car j'allais le voir au foot. Son ancien coach m'a demandé de l'aider et j'ai accepté.

### Quelle est la particularité au club cette année pour les U17 dont vous faites partie ? Et pouvez-vous nous expliquer la situation ?

**M et T :** Depuis les U14, on galère à avoir une équipe par manque de joueurs pour constituer 1 équipe



Mathéo et Timéo

complète. Il faudrait au moins être 18. Ce manque de joueurs est général sur le département pour la génération 2006. Il y a eu une entente FCFB / Le temple et Cordemais en U15, mais Alexis n'a pas voulu renouveler car on ne progressait pas. Notre président nous a laissé choisir 1 club pour jouer et progresser.

Comme on souhaitait retrouver les copains du collège d'Héric, notre choix s'est naturellement porté sur le club d'Héric.

La semaine s'organise ainsi :

- Lundi et jeudi soir : entraînement Héric
- Samedi matin encadrement/coaching des U8-9
- Samedi après-midi match avec Héric

Pour faire les devoirs, c'est en étude. En 1<sup>re</sup> cette année, ça va être plus dur mais ça va le faire.

### N'est-ce pas un peu frustrant d'encadrer des jeunes du FCFB et de devoir jouer dans un autre club ?

**M et T :** ce qui est frustrant c'est de perdre contre Héric, ce qui est déjà arrivé. Le FCFB c'est quand même notre club de cœur.

### Qu'est-ce qui vous motive dans cette fonction d'encadrant ?

**M :** J'aime bien voir du monde au club et sa convivialité. On préférerait des fois dormir mais l'envie d'y aller prend le dessus. Et puis on a du temps de libre.

**T :** J'ai du temps de libre le samedi matin, ça me permet d'accompagner mon petit frère et ça libère mes parents.

### Quelle est selon vous la qualité première que doit avoir un encadrant/éducateur ?

**M :** Il faut de la patience et être motivé, certains enfants ne sont pas simples à gérer. Il faut s'adapter

**T :** Il faut de l'indulgence. Ce sont des jeunes enfants. Il faut avoir des notions de pédagogie.

### Vous souhaitez continuer à encadrer 1 catégorie. Avez-vous des formations ou envisagez-vous d'en suivre pour vous perfectionner ?

**M. et T :** Il faut avoir 16 ans révolus pour suivre des formations. Nous allons pouvoir commencer dès cette fin d'année. Ça nous permettra d'avoir une licence Coach. Le financement est assuré par le club.

### En quoi cette expérience d'encadrement pourra vous être utile à l'avenir ?

**M et T :** Ça va nous donner de l'expérience pour tout dans la vie et des responsabilités. On va gagner en patience et en maturité. Ces expériences cumulées et



Dorian, Maïna et Léa, les jeunes nouveaux co-présidents du FCFB

notamment la gestion d'un groupe, nous servira dans nos professions futures. C'est une bonne préparation pour mon entrée en STAPS dicit Timéo.

### Que diriez-vous aux jeunes pousses pour les inciter à faire comme vous plus tard ?

**M et T :** C'est une expérience unique. Nous partageons notre passion avec des plus jeunes et nous transmettons les savoirs qu'on a reçus. Donc faites comme nous !

### Quelles sont les difficultés rencontrées ?

**M. et T :** Cette année était la toute première année où on devait préparer les séances. Nous avons été lancés dans le grand bain puisqu'il fallait aussi gérer les plateaux.

Nous avons aussi été confrontés à un enfant présentant des difficultés de comportement : il avait rarement envie de jouer et pouvait nous insulter ainsi que le reste du groupe. On n'avait pas la maturité pour avoir une totale maîtrise de la situation. C'est dommage pour lui, mais nous n'avons pas pu le garder. On mesure du coup, la difficulté d'intégrer le handicap et le chemin qu'il nous reste pour y arriver.

**Bravo à Mathéo et Timéo pour ces témoignages riches en enseignement. Voilà 2 jeunes bien dans leurs baskets ou plutôt bien dans leurs chaussures à crampons ! Souhaitons-leur une bonne année sportive et encore beaucoup de challenges à relever.**

matheodiais985@gmail.com  
titimartin72@gmail.com



## ► 3<sup>e</sup> édition du Forum des associations dans le parc de la Minoterie

Samedi 3 septembre 2022 a eu lieu le forum des associations de Bouvron dans le parc de la Minoterie. Placé sous le signe du cirque, ce forum a bénéficié des installations exceptionnelles des événements de deux des plus notables associations : Concertévous et Cat'harsis, qui ont fait vivre l'un des poumons de la ville au rythme des musiques et animations tout ce week-end.

**Nous avons pu mettre en avant sous des chapiteaux plus de 40 associations bouvronnaises qui ont**

**répondu présentes et les nombreux habitants de Bouvron et des villes aux alentours sont venus à la découverte du tissu associatif diversifié et riche de la commune.**

Si vous avez raté l'événement et que vous souhaitez vous renseigner, sachez que vous pouvez retrouver l'annuaire des associations sur [Bouvron.eu](http://Bouvron.eu) / loisirs / vie associative / annuaire des associations.



## Accueil des nouveaux arrivants

Le forum des associations est également l'occasion pour l'équipe municipale d'accueillir les nouveaux habitants en leur présentant les différents services proposés par la commune autour d'un moment convivial.

**Si vous êtes nouvel arrivant, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie !**

**Bon à savoir :** La municipalité n'est pas automatiquement informée de toutes les arrivées sur la commune. Elle croise les informations des listes électorales, des permis de construire avec les transactions, mais elle n'est informée des ventes immobilières que si le bien se situe dans la zone de préemption de la commune. Ainsi, si vous êtes locataires, ou que vous vous installez dans l'un des nombreux villages de la commune, la municipalité n'est pas nécessairement informée de votre arrivée. **N'hésitez donc pas à venir vous présenter à l'accueil de la mairie pour être convié au moment annuel dédié à l'accueil des nouveaux arrivants...**



## ► Pour l'équipe OGEC Saint Sauveur...

L'OGEC a eu un été assez chargé pour assurer une belle rentrée pour les 139 élèves inscrits. Bienvenue aux nouvelles familles.

Les enfants pourront découvrir à la rentrée les nouveaux blocs sanitaires suite aux travaux effectués cet été.

L'OGEC a profité d'une pause estivale pour une remise en beauté des classes : au programme, peinture des classes de CP et de CE2-CM1.

L'équipe de l'OGEC évolue ; elle sera présentée aux familles dans les réunions de rentrée et à l'aperogec d'octobre.

Nous avons toujours besoin de force vive pour nous aider, l'ambiance y est très agréable. Nous comptons sur de nouveaux membres à la rentrée.

Nous souhaitons aux enfants, ainsi qu'à toute l'équipe éducative, de vivre pleinement cette nouvelle année le plus sereinement possible : BONNE RENTRÉE À TOUS.



**Les rendez-vous à ne pas manquer pour nous rencontrer :**

→ le **marché pédagogique d'automne le samedi 15 octobre 2022 !**

## ► Les Parents des P'tits Félix

Le 20 septembre dernier s'est déroulée l'Assemblée Générale des Parents des P'tits Félix. Ce fut l'occasion de présenter aux nouveaux parents intéressés l'association, les projets réalisés sur l'année scolaire 2021-2022 (vide armoire, vente de papiers cadeaux, vide grenier - **prochaine édition de 7 mai 2023!**), fête de l'école (en partenariat avec les Petits Palais et l'Amicale laïque) mais également de nouvelles actions (boum des enfants en mars et le Cinétoile (en partenariat avec l'OGEC) le 17 septembre dernier) !

### Tout ça pour quoi ?

Depuis des années, les PPF subventionnent le goûter de Noël pour tous les élèves de l'école Félix Leclerc. Et malgré une année scolaire encore perturbée par

la COVID-19, les PPF ont subventionné la sortie de fin d'année des maternelles à Frossay, sur le thème des « petites bêtes », ainsi que la sortie à Legendia Parc des classes de CM.

### Comment participer à l'aventure ?

Nul besoin d'avoir une grande disponibilité pour intégrer l'équipe, même comme bénévoles lors de nos événements (nous communiquons régulièrement sur notre page Facebook et sur celle de Vivre à Bouvron) ! Venez nous faire part de votre expérience et de vos idées pour faire perdurer ces beaux moments !

N'hésitez pas également à nous contacter à [assoppf@gmail.com](mailto:assoppf@gmail.com)



## ► Le club retraite loisirs de Bouvron visite les Pyrénées Orientales du 4 au 11 juin

Hébergement dans un site remarquable. 48 adhérents ont apprécié le moulin de Sournia, petit village entre mer et montagne. Visite de Collioure, sans oublier la dégustation du vin Rivesaltes à la cave coopérative, d'un moulin à l'huile d'olive à Millas, le four solaire de Mont-Louis. Démonstration de la puissance solaire impressionnante! Et bien d'autres visites dans une semaine avec un temps magnifique.



Le club de retraite de Bouvron remercie la mairie pour l'aide financière apportée pour le voyage.

Contact : marietherese.oliviersurget@sfr.fr

*Pour information, le CCAS de la commune soutient ce dispositif social ANCV vacances seniors en participant aux frais de transport pour les aînés bouvronnais.*

## ► Cantilène

L'association AMB Cantilène, née le **18 décembre 1982**, fêtera ses **40 années de présence à BOUVRON les 21 et 22 janvier 2023 : réservez dès à présent les dates!**

### Au programme :

- des ateliers ouverts à tous dans la journée du samedi : "thèmes surprise"



- un concert le samedi soir à HORIZINC avec des artistes professionnels
- un concert le dimanche après-midi avec les 3 chœurs de Cantilène regroupés: PLURIELLES, VOCAL'SONS et SAM'CHANTE, accompagnés des ex-choristes.

## ► Bonjour et bienvenue chez les Dés'luminatis !

Nous sommes une association autour de **jeux, modélisme et wargame à base de figurines**. Nous évoluons dans tous les univers tel que Warhammer 40 000, Age of Sigmar ou autres. Tous les niveaux sont acceptés. Du débutant pour une initiation aux compétiteurs pour de l'entraînement, vous trouverez ce que vous cherchez près de chez vous. Alors si vous voulez

peindre, jouer et tout ça dans la bonne humeur, on vous attend!

Nous vous proposons de nous retrouver le mercredi soir des semaines paires de 19h à 23h (salle Seigle de la Maison des Associations) et les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches de chaque mois de 14h à 18h (salle Orge de la Maison des Associations).



## ► Bouvron Patrimoine

### Participez à l'inventaire du patrimoine de Bouvron

Bouvron Patrimoine invite les habitants à inventorier le patrimoine local de Bouvron (fours, puits, croix, mares, arbres, haies...) lors des permanences d'inventaire (programme sur le site web et dans la presse) et/ou en ligne sur la carte participative. Cet inventaire visera à éditer une nouvelle cartographie du patrimoine, à proposer des chantiers de restauration (acteurs privés ou collectivité), à déployer une signalétique informative. Il pourra servir à compléter l'actuel inventaire patrimonial du PLU de la commune qui sera mis à jour dans le cadre du futur PLUiH.

Infos et programme :  
site web et réseaux Bouvron Patrimoine

### Contribuez à l'enrichissement de la collection d'archives

Avec plus de 1500 documents d'archives collectés, Bouvron Patrimoine tient à remercier l'ensemble des



personnes qui ont déjà contribué au projet. Vous pouvez toujours contribuer à l'enrichissement de la collection en envoyant vos documents numérisés par mail, sur le site web de l'association ou lors des événements. Les documents seront ensuite exposés en ligne et lors d'expositions. Une première exposition « Archives 01 » a déjà pu être affichée en juin dernier à la Maison des Associations puis à la Maison de retraite de Bouvron.

### Diagnostic archéologique

Suite au diagnostic archéologique réalisé sur la place et l'îlot Datin par les services de l'INRAP, Bouvron Patrimoine attend les résultats qui permettront de reconstituer la chronologie historique du site.



Après une fermeture pour travaux du 22 août au 27 septembre, le cinéma Saint Laurent est heureux de vous accueillir et de vous offrir un confort optimal.

Lors de cette fermeture, nous avons procédé à la mise en place d'un nouveau système de chauffage -



climatisation qui vous garantira un air sain et renouvelé continuellement.

Notre programmation quotidienne et nos animations reprennent donc normalement :

- Tous les dimanches matin une séance est organisée à l'attention de tous publics,
- Le « ciné séniors » le dernier lundi de chaque mois,
- À chaque « petites » vacances scolaires, pour les plus jeunes, un « ciné-goûter », suivi d'une animation et d'une distribution de friandises. Pendant ces courtes vacances, nous proposons un film pour enfants **tous les après-midis**.

Vous pouvez suivre toutes ces activités, et retrouver tous nos programmes, sur notre site [cineblain.fr](http://cineblain.fr), et également sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram

Nous vous proposons également notre carte d'abonnement **CinÉtoile**. Elle vous offre la possibilité de réserver toutes vos places de cinéma, à un **tarif préférentiel**.

Vous pouvez également effectuer vos réservations directement sur notre site [cineblain.fr](http://cineblain.fr), et ainsi rentrer directement en salle sans passer par la caisse.

## ► Bouvr'on danse renoue avec le spectacle !

Après deux ans de privation, l'association Bouvr'on danse, Samuel Quintin et ses danseurs et danseuses ont eu la joie et l'émotion de proposer trois galas les 11 et 12 juin derniers dans la salle Horizinc. Le spectacle "Le Manoir", créé et imaginé par Samuel, a permis aux 85 danseurs costumés de s'exprimer sur scène par groupe mais aussi en trio, duo ou solo. Environ 450 spectateurs y ont assisté avec plaisir.

Beaucoup ont déjà fait part de leur désir de reprendre

la danse après une pause imposée par la crise sanitaire. L'association propose des cours les mercredis, jeudis et vendredis. Huit groupes sont ouverts dont un d'initiation, un d'éveil et deux d'adultes. Laissez-vous tenter vous aussi : nous restons à votre disposition pour des inscriptions.

Après deux "années COVID" difficiles, le bureau de l'association Bouvr'on danse recherche des bénévoles pour aider à son bon fonctionnement. Faites-vous connaître !



## ► Génération's Castors

Comme chaque année, le moto club Génération's Castors organise une balade ouverte à toutes motos, anciennes ou récentes, à partir de 125 cc.

**Elle se déroulera le 30 octobre 2022 et le départ se fera depuis Horizinc à 9h00.**

Parcours de 110 km avec une pause casse-croûte à mi-chemin.

**Au retour, repas concert sur réservation et tombola, avec de très beaux lots.**

Tarifs :

- Balade, casse-croûte, apéro : 7 €
- Repas concert : 19 €
- Journée entière : 26 €

Réservations et renseignements :

Mail : [mccgenerationscastors@gmail.com](mailto:mccgenerationscastors@gmail.com)

Tél. : 06 13 42 62 56 - 06 72 06 87 83

Site : Hello Asso génération's Castor

Comme d'habitude, il fera beau... et on vous attend nombreuses et nombreux.



## ► Une naissance, un arbre – 2<sup>e</sup> édition

*Dans le cadre de son engagement écologique, la commune de Bouvron a participé pour la première année en 2021 à l'opération « Une naissance, un arbre » : pour chaque nouveau-né, un arbre planté dans la commune.*

**En 2022, l'équipe municipale renouvelle cette opération et ce sera plus d'une trentaine d'arbres qui seront plantés en novembre par les services techniques de la commune.**

La haie bocagère, constituée d'alisiers, charmes, noisetiers, merisiers, néfliers, châtaigniers et chênes, créée l'an dernier sur le site d'Horizinc va être enrichie d'une dizaine de sujets.

De plus, un nouveau site a été retenu cette année, permettant d'accueillir un grand nombre de plantations et cela de manière harmonieuse avec l'environnement existant.

Il s'agit de la parcelle attenante au Monument de la Reddition ; accueillant déjà le rucher municipal.

Les arbres contribueront non seulement au stockage du CO2 et à la photosynthèse mais également grâce à des essences mellifères et fruitières comme les pommiers et poiriers sauvages à nourrir les abeilles voisines.

Les familles ayant accueilli un enfant entre novembre 2021 et octobre 2022 seront chaleureusement conviées, par courrier, à prendre part à l'opération « Une naissance – Un arbre » fin novembre.

Si vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 02 40 56 32 18 ou mail [caroline.gastard@bouvron.eu](mailto:caroline.gastard@bouvron.eu)

## ► Première récolte de miel au rucher municipal

Nos bénévoles ont veillé plus que jamais sur nos colonies d'abeilles en cette période estivale, synonyme de grande activité à la ruche. Leur attention a permis de préserver les essaims.

Notre centaine de milliers d'abeilles a bien travaillé durant ces derniers mois, propice à la création de miel dans le corps de ruche et surtout dans les hausses.

Notre équipe de bénévoles a pu ainsi extraire le premier miel bouvronnais !

Celui-ci est conditionné en pot et offert à chaque

célébration de mariage ou parrainage civil dans la commune.

Du miel sera également offert aux cuisiniers des restaurants scolaires des deux écoles afin qu'ils puissent le faire découvrir aux élèves.

Apiculteur novice ou aguerri et vous souhaitez prendre part à ce projet, contactez Caroline Gastard par mail - [caroline.gastard@bouvron.eu](mailto:caroline.gastard@bouvron.eu) ou par téléphone au 02 40 56 32 18.



## ► De l'OR au robinet...

Nous avons connu cette année une période de sécheresse inédite et qui malheureusement se reproduira dans les années à venir.

En août dernier, nous sommes passés en seuil de « Crise » sur la ressource en eau potable, c'est le **niveau de restriction le plus élevé** qui engendre les mesures suivantes pour les particuliers :



- Interdiction de l'arrosage des potagers du lundi au dimanche de 8h à 20h
- Interdiction de l'arrosage des espaces verts, pelouses et jardins non potagers



- Interdiction du remplissage des piscines privées (y compris piscines hors-sol)



- Interdiction de laver les voitures, les stations de lavages sont autorisées pour des lavages réglementaires et sanitaires



- Interdiction des nettoyages des façades, murs, toits, terrasses
- Interdiction du remplissage ou mise à niveau des plans d'eau

Concernant les autres usages, il est demandé de les limiter au maximum.

**Ces restrictions concernent aussi bien les prélèvements sur le réseau d'alimentation d'eau potable que sur les puits ou forages.**

Seules les réserves stockées dans des retenues étanches déconnectées des ressources d'eaux naturelles (cours d'eau, canaux, nappes) tel que les récupérateurs (ou cuves) d'eau de pluies ne sont pas concernées.

Plus d'information actualisée concernant les restrictions sur RestrEAU :  
<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

## La ressource en eau potable se raréfie, mais pourquoi ?

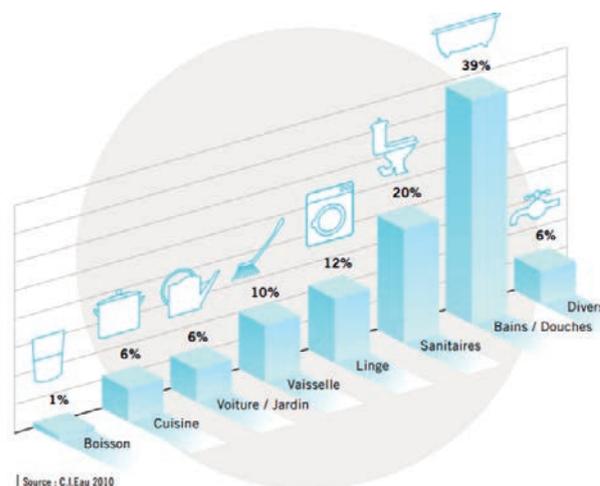
Moins de pluie l'hiver pour reconstituer les réserves, plus de chaleur l'été qui assèche la terre et augmente l'évaporation, sont les 2 raisons principales en lien avec l'évolution du climat.

Au-delà de nos besoins individuels en eau, elle est indispensable à toute forme de vie.

Il est donc indispensable de limiter nos consommations pour préserver notre environnement naturel.

**93 % de l'eau que nous utilisons à la maison est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation (boisson et cuisine).**

La consommation moyenne d'eau potable d'un habitant en Loire Atlantique est d'environ **120 litres par jour**, soit environ **44 m<sup>3</sup> par an** par habitant (source OFB 2019).



## Les postes de consommation d'eau

Nous pouvons agir individuellement et collectivement grâce à des petits gestes individuels qui peuvent faire beaucoup pour la planète... et pour votre portefeuille !

## 10 gestes simples pour économiser jusqu'à 30 % d'eau à la maison !

### 1 Chassez les fuites d'eau

Saviez-vous qu'une seule fuite au goutte-à-goutte peut représenter jusqu'à 4 litres d'eau gaspillée par heure ? Goutte à goutte : 4 litres/heure soit 35 m<sup>3</sup>/an = 108 €

Pour limiter ces pertes d'eau, pensez à :

- Bien fermer votre robinet pendant que vous vous brossez les dents, que vous vous rasez, que vous nettoyez vos mains ou votre visage

- Réparer sans tarder un robinet ou une chasse d'eau qui goutte,
- Fermer le robinet et le compteur d'eau lorsque vous partez en vacances ou que votre logement n'est pas occupé.

### 2 Privilégiez les douches aux bains

Une douche représente entre 3 et 4 fois moins d'eau qu'un bain !

Une astuce : votre douche ne doit pas durer plus d'une chanson (environ 2 à 3 minutes).

N'utilisez l'eau que pour vous mouiller puis vous rincer.

Pour les enfants, adaptez le volume du bain à leur morphologie.

### 3 Optez pour un mitigeur thermostatique et isolez votre chauffe-eau (plus de 15 % d'économie d'eau)

Ainsi l'eau chaude arrivera plus vite jusqu'à vous. En l'absence de mitigeur thermostatique, installez un « stop douche » pour couper l'eau tout en maintenant le réglage de la température.

### 4 Récupérez l'eau de rinçage des aliments pour arroser vos plantes

### 5 Installez un mousseur/aérateur et un régulateur sur vos robinets et pommeaux de douche

Il suffit généralement d'un débit de :

- 6 litres/minute pour un évier
- 4 à 4,5 litres/minute pour un lavabo
- 2 litres/minute pour un lave-mains.

### 6 Installez une chasse d'eau à double débit et/ou

diminuez le volume de remplissage avec des briques ou un sac à chasse d'eau.

### 7 Utilisez la touche « éco » de votre lave-linge ou lave-vaisselle

Privilégiez les appareils ménagers (lave-linge, lave-vaisselle) économes en eau

Veillez à bien remplir ces appareils avant utilisation. Une machine qui tourne à moitié vide vous fait gaspiller de grandes quantités d'eau.

#### Le saviez-vous ?

**Une vaisselle effectuée en machine utilise entre 15 et 19 litres d'eau tandis qu'une même vaisselle faite à la main utilise entre 30 et 80 litres d'eau.**

Si vous n'avez pas de lave-vaisselle, utilisez deux bacs d'eau dans votre évier, le premier pour nettoyer la vaisselle et le second pour la rincer.



### 8 Nettoyez votre voiture dans une station de lavage ou à l'éponge (ou pas du tout)

Au tuyau d'arrosage, il vous faudra utiliser près de 200 litres d'eau là où une station tunnel utilisera 120 litres et une station haute pression 60 litres en moyenne. Les stations de lavage récupèrent l'eau en grande partie.

### 9 Récupérez et stockez les eaux de pluies

En fonction de l'installation vous pouvez utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage, les WC, ou encore le lavage du linge.

### 10 Arrosez votre jardin de préférence le soir et paillez là où c'est possible

Vous limiterez ainsi l'évaporation. Pensez également à utiliser du matériel d'arrosage économique (« goutte à goutte », micro-asperseurs...).

Allez et encore un pour la route...

#### Installez des toilettes sèches

Le calcul est vite fait, c'est entre **4 000 et 10 000 litres d'eau par an et par personnes** d'économisés, on est loin de la goutte d'eau (source planetocope - consoglobe)

Et n'oublions pas !

En dehors de la maison aussi on peut économiser l'eau, en limitant la consommation dans les lieux publics (sanitaires publics, écoles, complexes sportifs) ou encore sur son lieu de travail.

**Il faut économiser l'eau toute l'année, pas seulement en période de restrictions. L'eau de l'été c'est l'eau stockée de l'hiver...**



Aurore

Pierre

# BOUVRON ZD

## Objectif zéro déchet

Comment éviter les déchets en faisant soi-même ?



Karim

Rose

Cette année, j'aimerais qu'on s'y prenne tôt pour les cadeaux de Noël ! Plus jamais comme l'année dernière, à courir dans les magasins au dernier moment !

Ça nous permettra de réfléchir pour trouver un cadeau qui correspond à la personne, et pourquoi pas chercher de l'occasion.

Ah oui ! Mon cousin Paul m'a dit qu'il voulait un jeu pour sa console, je suis sûr qu'on peut en trouver d'occasion sur internet.

On peut passer à la recyclerie pour les petites nièces, on y trouve plein de jeux et livres quasi neufs. Je demanderai à leurs parents une liste de leurs envies.

Et pour ma liste, vous me donnez le catalogue de Noël dès qu'on le reçoit hein !

Et non Karim, tu sais que nous avons décidé d'arrêter la publicité dans la boîte aux lettres, en collant un petit «STOP PUB» sur la boîte.

Du coup, pas de catalogue cette année, ce qui est très bien car nous pensons que ça te donne envie de plein de choses que tu n'utilises pas tant que ça.

D'ailleurs, nous en avons plein le grenier et ça peut être l'occasion de faire du tri. Tu pourrais offrir des choses à tes petites cousines et donner le reste à une association ou à ton école qui participe à une récupération de jouets et de livres à Noël.

Et pour ta liste de Noël, je te propose de prendre un cahier vierge et de t'en faire un « carnet des envies » dans lequel tu noteras au fil du temps tout ce qui te fait envie mais que tu ne peux pas avoir dans l'année.

On pourrait faire un cahier pour toute la famille !! Comme ça, je saurai quoi vous offrir aussi !

J'aimerais bien qu'à Noël, on retourne au cinéma avec tous mes cousins comme l'année dernière, c'était super !

Voilà une bonne idée de cadeau ! On appelle ça des cadeaux dématérialisés lorsqu'on offre un moment à partager. Mmmh, ça me donne une idée...il me semble que mon frère avait envie d'aller voir un match de basket à Nantes, je vais prendre 2 places pour lui et moi.

Mais comment tu peux offrir ça ? Il n'aura rien à déballer à Noël ?

Et bien, si j'ai déjà acheté les places, je les mettrai dans une jolie enveloppe et j'écrirai « bon pour un moment avec ta sœur ». On peut fabriquer des bons pour une sortie, un cinéma, un restaurant...

Coucou !

Nous parlons des cadeaux de Noël.

Déjà ! J'imagine que vous cherchez des idées « 0 déchet » ? L'année dernière, j'avais participé, au Tiers-lieu, à un atelier Furoshiki...

Furo quoi ?

Furoshiki, c'est l'art japonais d'emballer ses présents dans un joli tissu. Ce n'est pas sorcier et ça permet d'éviter la grosse poubelle après le déballage. On peut acheter de jolis rubans en tissu, mais fini le papier !

Mmmh, alors... un tour du monde en bateau à voile, un vélo électrique...

Mamy, regarde, j'ai fait un « carnet des envies », il y a une page pour toi.

Heu Mamy, on ne pourra pas t'offrir tout ça nous !

Ah ! alors, je vais rajouter :

**Mamy**

passer du temps avec mes petits-enfants

Bon pour un spectacle à Horizine

aller à la piscine

faire du vélo

## Mammifères



L. Arthur

### Noctule commune

*Nyctalus noctula*

**POIDS :** de 17 gr à 45 gr  
**TAILLE :** envergure de 32 à 45 cm  
**LONGÉVITÉ :** jusqu'à 12 ans + souvent 3 ans  
**DESCRIPTION :**  
La Noctule commune est une espèce de chauve-souris de grande taille aux oreilles larges et arrondies aux extrémités. Espèce forestière insectivore, c'est une espèce migratrice capable de parcourir des centaines de km.

## Reptiles



J.-C. de Massary

### Couleuvre à collier

*Natrix helvetica*

**POIDS :** environ 200 gr  
**TAILLE :** de 65 cm à 1.45m  
**LONGÉVITÉ :** de 25 à 28 ans  
**DESCRIPTION :**  
La pupille est ronde et l'iris de couleur gris-blanc. Elle présente un collier clair, blanc, jaune, parfois orangé, très marqué chez les jeunes individus. Elle se nourrit de petits vertébrés, principalement d'amphibiens anoures.

## Oiseaux



F. Jiguet

### Verrier d'Europe

*Carduelis chloris*

**POIDS :** de 25 à 35 gr  
**TAILLE :** 16 cm de lg, 25 à 30 cm d'envergure  
**LONGÉVITÉ :** jusqu'à 13 ans  
**DESCRIPTION :**  
Il est trapu, doté d'un gros bec conique. Plumage couleur jaune-vert-olive plus vif chez le mâle. Fréquent dans les jardins, il se nourrit principalement de graines. Nidifie dans les petits arbres, buissons, ou encore lierre.

## Invertébrés



F. Merliet

### Capricorne du chêne

*Cerambyx cerdo*

**POIDS :** 0.50 gr  
**TAILLE :** 5 cm sans les antennes, 12 cm avec  
**LONGÉVITÉ :** 3 à 4 ans/larve - 1 mois/adulte  
**DESCRIPTION :**  
Le plus long insecte d'Europe. Il vit en majeure partie dans le tronc d'un chêne ou d'un chataignier. La larve est xylophage (mange le bois) mais uniquement sur les arbres vivants, l'imago (adulte) se nourrit de sève ou du jus des fruits. C'est une espèce protégée.

## Plantes



X. Martin

### Orchis mâle

*Orchis mascula*

**TAILLE :** 30 à 50 cm de hauteur  
**FLORAISON :** D'avril à juin  
**DESCRIPTION :**  
Plante de la famille des Orchidacées. Grandes fleurs purpurines, violacées ou roses qui forment un épi assez serré. Espèce de demi-ombre. Apparaît sur les sols pauvres en matière organique et secs tel que prairies et talus. Les tubercules séchés sont utilisés en médecine végétale.

## Espèces exotiques envahissantes



J. Jeussset

### Robinier faux-acacia

*Robinia pseudoacacia*

**TAILLE :** 10 à 15 m de hauteur  
**FLORAISON :** D'avril à mai  
**DESCRIPTION :**  
Originaire d'Amérique du nord, elle fait partie du club des 40 espèces d'arbres ou arbustes classés les plus invasifs dans le monde. Tige épineuse, se reproduit par les graines ou par les drageons. Croissance 1 à 4 mètres par an. Plante hautement toxique pour les chevaux.

## Amphibiens



J. Jeussset

### Rainette arboricole

*Hyla arborea*

**POIDS :** entre 3 et 10 gr  
**TAILLE :** 5 cm  
**LONGÉVITÉ :** jusqu'à 15 ans  
**DESCRIPTION :**  
Grâce à ses doigts adhésifs en forme de ventouse elle grimpe aux tiges des végétaux comme les ronces, où elle trouve refuge. Elle vit autour des mares à végétation touffue et se nourrit d'insectes volants à la nuit tombée. Son chant porte à plusieurs kilomètres.

## Poissons



D. Poiracchia

### Anguille d'Europe

*Anguilla anguilla*

**POIDS :** jusqu'à 4 kg  
**TAILLE :** de 40 cm à 1.50 m  
**LONGÉVITÉ :** 50 ans  
**DESCRIPTION :**  
Son corps serpentiniforme possède des petites écailles recouvertes d'un épais mucus. Seul poisson migrateur à se reproduire en mer et à grandir en eau douce, il lui faut attendre l'âge de 10-12 ans pour migrer. Omnivore à tendance carnassière.

